

**BULLETIN  
D'INFORMATION**

**N° 29**

**JANVIER**

**2010**

**GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES**

*Directeur de publication : Andrée CORVOL  
Secrétaire de rédaction : Marc GALOCHET*



## 1. « Illusions envolées : ni indemnisation, ni valorisation »

### *L'éditorial de la Présidente*



Andrée Corvol  
Présidente du GHFF

Après les deux tempêtes de 1999, le public pleura les massifs éventrés, mais son argent alla au parc de Versailles ! La sylve, c'est bien connu, pousse toute seule et sa propriété n'existe pas. C'est à croire que les particuliers, qui détiennent 76 % de l'ensemble national, n'en tirent aucun profit et que le mot « capital » fut une invention de Karl Marx... En 1999, le FFN vivait ses derniers mois : son compte fut éteint et le budget de l'Etat reprit une partie des financements sylvicoles. Cela les soumettait aux fluctuations des recettes fiscales, mais autorisait les contreparties européennes au titre du Plan National de Développement Rural (PDRN). Voilà qui compenserait la diminution prévisible. Le montage instauré pour les années dans les années 2000-2006 intervint au lendemain de la catastrophe : elle absorba 70 % des ressources. Désormais, on ne boisait plus des parcelles en friches ou des étendues délaissées ; on replantait des peuplements arasés. L'ONF en a profité, les communes aussi, les propriétaires également. Certains le durent à leurs représentants (chambres d'agriculture et syndicats de propriétaires) ou à leurs partenaires (CRPF et experts gestionnaires). Les autres cherchèrent quelques subsides, mais le processus paraissait compliqué. Il y eut beaucoup de découragement. Un certain nombre de propriétaires commencèrent à réaliser l'avantage d'une assurance. Ils avaient eu des résineux bons à exploiter et n'avaient plus rien. N'était-ce pas le moment de signer un contrat pour ne plus connaître cette situation ? Las, les compagnies faisaient le compte des indemnités relatives aux équipements, aux habitations et aux automobiles sinistrés. Concernant les biens sylvicoles, les primes montèrent à un niveau qui dissuada souscripteurs et candidats. En résumé, la forêt constituait un bien assurable, sauf que les primes étaient économiquement insoutenables ! Comme souvent, les autorités, les représentants des banques et les syndicats des intéressés attendirent la prochaine tempête « centenaire » pour finaliser un accord. Mais celle-ci arriva dix

ans plus tard : Klaus anéantit le grenier à pins des Landes, dont 140 000 hectares correspondaient aux plantations effectuées après l'incendie de 1949. C'est dire que ces arbres cinquantenaires gisaient à terre, alors que leur exploitation était imminente ; et que la reconstitution de leurs peuplements serait à engager, alors que le programme établi après 1999 serait achevé en 2012. On conçoit le désespoir des personnes qui voyaient disparaître revenu, capital et retraite. Quant au reboisement, comment faire, puisque les liquidités faisaient défaut : comme les allumettes, elles ne servent qu'une fois. Or, traditionnellement, quand une aide est donnée, c'est sous la forme d'une déduction fiscale, conditionnée au reboisement. Cette fois, il fallait davantage, bien que la crise pousse le chômage à la hausse et les recettes à la baisse ; il fallait surtout imaginer un système qui sécurise cet investissement à long terme qu'est la culture sylvicole. Les gens imaginent qu'il en est pour celle-ci comme pour les autres : les indemnités viendraient des assurances privées et des fonds communautaires et, pour cela, il suffirait d'un arrêté de catastrophe naturelle. Pas du tout ! Car l'assurance sylvicole est l'Arlésienne : on l'attend, elle ne vient pas.

Un an après, où en est le traitement de l'après-tempête ? Pas très loin. Il n'était pas question d'indemniser les propriétaires. Pourtant, les forêts constituent l'écrin touristique et résidentiel d'une région ; elles fonctionnent comme une pompe qui aspire l'eau – l'hiver, avant d'être boisées, les Landes formaient un gigantesque marécage – ; elles fonctionnent aussi comme un filtre qui recycle les métaux lourds ; elles fonctionnent enfin comme un puits qui capture le gaz carbonique de l'air et du sol. Aucune de ces fonctions écologiques n'est rétribuée et pourtant, la préservation de notre pauvre Terre obsède, paraît-il, nos citoyens. D'abord, vu la conjoncture économique, les caisses étaient vides, elles le sont même encore davantage. Ensuite, l'idée choquait,

elle a d'ailleurs toujours choqué. Parce que le quidam descendant d'une lignée paysanne considère que les « nantis » accaparent la forêt qui serait ouverte à tous. Vieux rêve de la forêt « nourricière », de cette forêt « usagère » où l'investisseur d'aujourd'hui n'est pas mieux accueilli que le seigneur d'autrefois.

Par contre, il fut envisagé de réduire les pertes de revenu en recourant à un organisme paritaire : il rachèterait les bois chablis, qualité bois d'œuvre, aux prix fixés par une mercuriale ; pour éviter la détérioration des grumes, il les stockerait sous aspersion ; pour éviter la chute des cours qu'entraînerait une vente massive, il les écoulait progressivement. Ce programme supposait des avances de fonds, tant pour acquérir les grumes que pour aménager les aires de stockage. Ces fonds supposaient des prêts bonifiés. L'Etat les cautionna, mais les obstacles furent identiques à ceux que connurent les entreprises qui connaissaient des difficultés de trésorerie : les dirigeants bancaires hésitèrent et demandèrent plus. Bercy intervint. Bruxelles fit de même. Heureusement que le président de la Commission des Budgets soutenait les sylviculteurs afin qu'ils obtiennent 72 millions d'euros sur les crédits européens votés pour la tempête Klaus ! Au final, les bois restèrent à bleuir tout le printemps et tout l'été. Voilà la conséquence des surenchères ministérielles et des attermolements bancaires. Ce qui signifie qu'une décision prise au plus haut niveau reste lettre morte quand l'administration fait la sourde oreille. Dire que la rapidité conditionnait l'opération ! L'individualisme des sylviculteurs, à comparer avec la solidarité des homologues scandinaves dans une épreuve comparable, celle de 2005, acheva la défaite : beaucoup tournèrent casaque et cédèrent leurs bois à bas prix. Comment critiquer quand, chaque semaine apporte un nouveau contretemps ?

Cette fois encore, les concessions visèrent le nettoyage et le reboisement. Quant à l'assurance,

elle chemine, elle chemine, mais *pianissimo*. Or sans elle, comment engager ces opérations, en admettant que les propriétaires en aient le courage ? Leur moyenne d'âge est relativement élevée – 62 ans –. Or combien d'entre eux possèdent une épargne suffisante – la forêt avait ce rôle – et un héritier compétent ? Il n'est d'ailleurs pas sûr que celui-ci persiste dans son intention, compte tenu de désillusions paternelles... Curieusement, les difficultés prévisibles des entreprises de la première et de la seconde transformation pourraient leur rendre espoir. En effet, elles vont manquer de bois : le déficit annuel est estimé à deux millions de mètres cubes et cela pendant les vingt prochaines années. Cela les contraindra à délocaliser les installations, perspective alarmante, à moins de réorganiser les approvisionnements. Il serait bonne chose qu'elles augmentent leur part dans la propriété forestière régionale, même s'il est peu probable que celle-ci atteigne la proportion suédoise, canadienne ou australienne.

Les sylviculteurs en brandissant la menace non de la grève, mais du non reboisement, disposent d'un argument de poids pour obtenir à court terme une compensation des pertes, les prêts bonifiés ayant été débloqués trop tard pour éviter le bleuissement des pins ; et à long terme, un système d'assurance avec garantie publique qui sécurisait les candidats reboiseurs. Tout sera-t-il prêt pour la prochaine tempête ? Je l'espère, mais redoute les pesanteurs administratives et les jalousies professionnelles. La défaite de Vercingétorix tint davantage à la mésestimation des alliés qu'à la puissance de l'adversaire. Il est temps de comprendre que le salut vient de tous et non d'un seul, mais cela suppose peut-être une discipline qui ne figure pas dans les gènes gaulois...

Andrée Corvol

***RÉSUMÉS  
DE  
THÈSES***

***GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES***



## 2. Les nouvelles forêts du Massif Central : enjeux sociétaux et territoriaux

*Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Clément Dodane le 4 décembre 2009 à l'École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon, sous la direction du Professeur Paul Arnould.*

*Jury : Paul Arnould (Professeur ENS LSH Lyon), Andrée Corvol (Directeur de recherche CNRS, rapporteur), Olivier Deslondes (Professeur Université Lyon-II), François Didot (Ingénieur, CRPF Limousin), Laurent Simon (Professeur Paris-I, rapporteur), Jean Varlet (Professeur Université de Savoie).*

Cette recherche porte sur l'amélioration de la connaissance d'un processus géographique : la reforestation comme changement majeur d'affectation des sols et ses conséquences socio-économiques et territoriales. Ce faisant, il s'est agit de proposer un éclairage géographique à la problématique de la gestion durable des nouvelles forêts. Ainsi ce travail doctoral s'inscrit dans l'étude des transformations humaines, socio-économiques, territoriales et paysagères des espaces ruraux depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Deux faits marquants caractérisent cette période, d'une part le passage d'une société rurale à une société urbaine, pendant l'entre-deux guerres, et d'autre part, les profondes transformations paysagères que les espaces ruraux français ont connu. Cela tient principalement à un exode rural qui débute vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en France pour des raisons qui relèvent des difficultés des hommes et des exploitations agricoles.

Ce contexte sociétal a eu pour conséquences de libérer d'importantes surfaces de terres agricoles sur lesquelles se sont développés de façon spontanée des écosystèmes forestiers ou sur lesquelles des résineux ont été plantés de la main de l'homme. Mais, c'est surtout au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle que le processus de reforestation a connu un maximum d'intensité. En 50 ans, de 1945 à 1995, la superficie forestière française s'est accrue de 4 millions d'hectares, à un rythme jamais connu jusqu'alors. Ces forêts de moins de 60 ans d'âge ou « nouvelles forêts » sont au cœur de cette recherche. C'est l'objet géographique sur lequel porte ce travail doctoral.

Le processus de reforestation en question a conduit à dessiner une nouvelle géographie des sylves françaises en faisant émerger de nouveaux territoires forestiers comme le Massif Central. Une partie de ces nouvelles forêts sont en fait des plantations de conifères aidées par le Fonds Forestier National (FFN). Elles avaient été déclarées d'intérêt national et devaient marquer le début d'une politique forestière ambitieuse afin de préparer l'avenir économique de la France. Créé en 1946, le FFN, cet outil financier original, a été durant plus d'un demi-siècle la principale source de financement de la politique forestière française. Entre 1947 et 1999, 2,3 millions d'hectares de nouvelles forêts, principalement résineuses, ont été

créés grâce aux aides du FFN en France. C'est dans un territoire comme le Massif Central, où l'utilisation du sol a radicalement changé en 60 ans, que se concentrent actuellement les difficultés en matière de gestion des nouvelles forêts.

Cette recherche est construite autour du concept de « nouvelles forêts », développé par Paul Arnould à partir des années 1990, concept qui a permis d'étudier sous un angle renouvelé un objet qui gagne à être qualifié et considéré ainsi. Utilisé comme un modèle réflexif, il place le triptyque forêt-proprétaire-espace au cœur de plusieurs sous-systèmes qui sont autant de clés de lecture et de compréhension des nouvelles forêts. Cette vue évite l'écueil d'une lecture linéaire des processus et des mécanismes à l'œuvre. Ce concept a cela d'intéressant qu'il permet de rompre avec une approche classique des forêts qui a longtemps été de mise et qui consiste à raisonner en terme de fonctions : production, protection, accueil. Il n'y a pas un modèle unique pour traiter des nouvelles forêts. C'est en cela que réside la complexité de cette approche, mais c'est aussi un des objectifs premiers de cette thèse et en soi un de ses principaux apports.

Quatre contributions principales résultent de cette recherche.

Premièrement, cette thèse montre que l'origine et les fondements des nouvelles forêts résineuses du Massif Central se trouvent dans l'analyse de la paysannerie, de sa vie, de son rapport à la terre, au travail, au temps et de son système de valeur. Ces hommes, dont beaucoup étaient des ruraux et des paysans, ont choisi de boiser certaines terres agricoles qui n'étaient plus cultivées, préférant voir l'arbre remplacer la friche. Quittant définitivement la terre et leur pays, d'autres ont également fait le choix de l'arbre. Les centaines de milliers d'hectares aidés par le FFN à l'échelle du Massif Central avaient donc pour principale raison d'être un « pansement » face aux transformations que la société paysanne subissait.

La deuxième grande contribution de cette recherche porte sur l'articulation entre la politique forestière nationale du FFN et les fondements locaux de la création des nouvelles forêts résineuses. Le dépouillement exhaustif des archives du Fonds Forestier National de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la

Forêt d'Ardèche révèle un âge d'or (de 1949, date des premiers boisements et reboisements, à 1999, dernière année d'existence du FFN) où l'argent à disposition des investissements forestiers ne manquait pas. Les milliers d'hectares de résineux plantés en Ardèche grâce aux aides du FFN l'attestent. En cela, cette étude témoigne de la façon dont les forestiers d'État se sont appropriés l'outil, ainsi que de l'ardeur et de l'ingéniosité dont ils ont véritablement fait preuve dans sa mise en œuvre locale. Les forestiers préoccupés de boiser firent un véritable travail de promotion, voire de propagande du FFN, pour convaincre des propriétaires à se lancer dans l'aventure forestière. Mais, cette propagande, si elle a permis de donner au FFN l'ampleur qui est la sienne, n'en est pas moins à l'origine de difficultés en matière de gestion telles qu'on les retrouve chez la plupart des petits propriétaires forestiers (moins de 10 ha) et dans certains groupements forestiers de petits propriétaires. Les recherches entreprises montrent que le Fonds Forestier National n'a pas été utilisé uniquement pour satisfaire les objectifs fixés par la loi n°46-2172 du 30 septembre 1946 à savoir de mettre en œuvre « *tout ce qui a pour but d'accroître les ressources forestières, de faciliter l'écoulement des produits forestiers et de mieux satisfaire les besoins en bois de la population* ». C'est là un point crucial. En Ardèche, comme sur tout le territoire national d'ailleurs, la moitié des surfaces aidées par le FFN sont de petites plantations de moins d'un hectare à quelques hectares, installées sur d'anciennes terres agricoles en landes, en friche ou déjà arborées. Celles-ci sont l'œuvre de petits paysans ou de leurs héritiers. Cette portion des nouvelles forêts est donc régie dans l'ensemble par des principes étrangers aux modèles sylvicoles classiques. À celles-ci peuvent être associées les nouvelles forêts spontanées qui plus encore échappent à toutes normes sylvicoles de part leur nature. Le Fonds Forestier National a davantage agit en transformant le visage des sylves françaises et *in fine* des paysages ruraux, qu'il n'a permis de résoudre le déficit chronique de la ressource ligneuse résineuse en France.

La troisième contribution concerne le devenir des nouvelles forêts et notamment la question des nombreux héritages qui se retrouvent encore aujourd'hui. L'analyse spatiale permet de révéler plusieurs caractéristiques propres aux sylves du Massif Central. Que faire de ces nouvelles forêts à la structure cadastrale éclatée, où dominent la petite et la moyenne propriété forestière ? Comment parer à leur enclavement dû à la faiblesse de la desserte ? Celle-ci a longtemps été absente des projets de boisements et de reboisements. Son rattrapage reste tardif et encore insuffisant. Qui plus est, comment intéresser des

propriétaires plutôt indifférents, essentiellement des retraités, dans un contexte où la rentabilité forestière est en constante diminution ? D'ailleurs, le désengagement des agriculteurs vis-à-vis de la forêt et les conséquences des modes de transmissions de la propriété forestière (par héritage ou donation essentiellement) tendent à la concentrer chez les retraités. Cette tendance ne semble pas devoir s'inverser dans un avenir proche. La propriété forestière est plutôt subie que désirée. Au demeurant, même si certains propriétaires forestiers conservent pour objectif la production de bois, la transmission d'un patrimoine reste un des principaux objectifs des propriétaires âgés.

Enfin, la quatrième contribution s'attache à donner des pistes pour faire accéder au stade de ressource territoriale les nouvelles forêts du Massif Central. Le grand bon en avant de la récolte de bois en France, auquel laissait croire les réalisations du FFN, n'a toujours pas eu lieu. Au lieu de cela, elle stagne depuis près de 20 ans. Le discours général sur l'insuffisance de la récolte de bois en France, devenu un des leitmotiv qui guide la politique forestière française, ressassé depuis près de trente ans, est aujourd'hui inopérant. En revanche, la comparaison entreprise avec la Forêt-Noire en Allemagne permet de pointer les facteurs qui expliquent le succès allemand en matière de nouvelles forêts résineuses : relation maintenue entre la propriété forestière et l'exploitation agricole, qualité de la desserte forestière, filière forêt-bois existante, tissu économique développé et, peuplements sylvicoles adaptés à la demande économique. Toutefois, dans les campagnes renaissantes, l'arrivée de nouveaux habitants, tels les retraités et les urbains, marque la différence avec l'ancienne société paysanne. Une évolution s'opère petit à petit, qui privilégie des sylves créatrices de patrimoine, productrices de paysages de campagne comme contrepoids à la ville, à des espaces boisés dédiés à la valorisation économique du bois. En même temps, certains acteurs locaux refusent le fatalisme d'une forêt non gérée qui ne servirait pas les intérêts d'une communauté sur son territoire, mais pour ce faire les paradigmes traditionnels devront être dépassés. Il importe de réfléchir, d'ores et déjà, à de nouvelles formes de durabilité pour les nouvelles forêts. Quels sont les modèles sylvicoles à promouvoir et qui pourraient devenir une réponse aux adaptations qui se profilent où la sollicitation des forêts sera toujours plus grande et diversifiée dans un contexte où la rentabilité forestière est de moins en moins assurée ? Une gestion forestière continue et proche de la nature de type Pro Silva est certainement une voie à explorer qui offre de grandes latitudes.

Clément Dodane



### 3. L'enfermement de l'habitat par la forêt. Exemples du Plateau de Millevaches, des Maures et des Vosges du Nord

*Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Claire Labrue le 23 novembre 2009 à l'Université de Limoges, sous la direction de Monsieur le Professeur Bernard Valadas, 490 p.*

*Jury : Philippe Allée (Professeur, Université de Limoges, examinateur), Paul Arnould (Professeur, ENS-LSH Lyon, président du jury et rapporteur), Andrée Corvol-Dessert (Directrice de recherche CNRS-ENS Ulm, Paris, examinatrice), François Didolot (Ingénieur forestier, CRPF Limousin, examinateur), Guy Di Méo (Professeur, Université Bordeaux-III, rapporteur), Bernard Valadas (Professeur, Université de Limoges, Directeur de thèse).*

La question de l'enfermement par la forêt paraît surprenante au premier abord. En effet, l'enfermement est, à juste titre, couramment associé à des thématiques sociales (prisons, asiles, ghettos, gated-communities, etc.) et non à des thématiques environnementales. Pourtant comme pour l'enfermement social, l'idée de clôture, de fermeture, moins des territoires que des paysages, est présente dans l'enfermement forestier. C'est pourquoi la problématique qui a orienté toute la réflexion de notre thèse est la suivante : en quoi la forêt est-elle enfermante ?

Un des premiers objectifs de la recherche consiste à distinguer l'enfermement paysager de la fermeture paysagère qui a fait l'objet de nombreuses études depuis les années 1970. Et plus encore, au travers de la forêt, le but est d'instaurer l'enfermement comme une notion géographique à part entière ; elle a été jusqu'à présent effectivement confondue avec d'autres notions utilisées par la géographie telles que la fermeture, l'isolement, l'enclavement ou encore le cloisonnement.

Le terrain que nous avons privilégié et qui a constitué le site expérimental à notre étude, est le Plateau de Millevaches et particulièrement le bourg de Gentioux situé au cœur du plateau. En effet, cette région de la Montagne Limousine comme beaucoup de moyennes montagnes françaises, a connu des reboisements sans précédent au cours du XX<sup>e</sup> siècle conduisant à une véritable inversion des paysages.

L'enfermement étant issu d'un processus spatio-temporel de fermeture paysagère, c'est-à-dire du rapprochement de la forêt vers l'habitat, nous en avons déduit que l'enfermement était un fait de proximité qui se situe à grande échelle géographique, à l'interface habitat / forêt, elle-même matérialisée de façon préminente dans les paysages par la lisière. La forme spatiale de l'enfermement forestier est la clairière. Ainsi à la différence de la clairière traditionnelle (médiévale ou gallo-romaine) la clairière contemporaine ne naît pas d'un processus d'ouverture, de trouée dans

le massif forestier, mais d'un processus de fermeture paysagère.

L'enfermement forestier comme l'enfermement social est le résultat d'un vécu, il est issu d'une expérience sensorielle et quotidienne de la clôture engendrée par la lisière à proximité. C'est pourquoi l'enfermement n'apparaît que là où il y a des individus pour le vivre, soit les espaces habités. La recherche des variables de l'enfermement a non seulement consisté en l'observation des paysages mais aussi en l'analyse des discours issus des premiers entretiens ethnographiques effectués auprès des acteurs et des habitants du Millevaches.

A partir de ces observations-ci, nous avons objectivé encore davantage le phénomène en établissant une méthodologie de mesure de l'enfermement. Tout d'abord nous avons dégagé trois échelles de fermeture paysagère afin de discerner la part matérielle et la part idéale de l'enfermement : le paysage proche où la clôture forestière est sensible et la ligne d'horizon absente du fait de la proximité des arbres qui empêche d'avoir une vue sur le ciel ; le paysage avoisinant dans lequel la forêt est suffisamment éloignée de soi mais assez proche pour que la cime des arbres dessinent la ligne d'horizon ; le paysage panoramique dans lequel la forêt est à une distance suffisante pour avoir une vue lointaine où l'horizon est dessiné par les grands ensembles de relief. Nous avons également modélisé ce qui est perçu dans le paysage par les habitants pour ressentir la forêt comme un enfermement : la perte des champs visuels (fermeture paysagère) et l'étirement de l'ombre portée des arbres de lisière qui, plus encore que la perte de champs visuels, traduit la proximité forestière. Nous avons enfin établi des méthodes de calcul tels que le coefficient d'enfermement ou l'indice d'enfermement, qui permettent de comparer plusieurs sites villageois entre eux et savoir lequel est plus enfermé (coefficient) mais aussi de mesurer la continuité de la ceinture forestière autour de l'habitat (indice).

Si la forêt et le relief (avec ces phénomènes de pente, d'exposition) sur lequel elle est située jouent un rôle non négligeable sur les manifestations paysagères qui conduisent à l'enfermement (perte des champs visuels et ombre portée des arbres), il n'en reste pas moins qu'il y a une dimension culturelle fondamentale dans ce ressenti. Vivre dans la forêt n'est en soi pas nouveau et la proximité forestière n'induit pas obligatoirement un enfermement. Ainsi pour compléter notre approche du phénomène, une comparaison, a été plus qu'indispensable avec la forêt méditerranéenne du Massif des Maures et la forêt vosgienne des Vosges du Nord, chacune ayant ses propres spécificités géographiques et historiques, différentes de la forêt millevacoise. Des entretiens semi-directifs supplémentaires auprès des acteurs et habitants ont été nécessaires. Nous avons également établi un questionnaire identique aux trois régions forestières pour rendre la comparaison plus aisée quant aux comportements, pratiques spatiales et aux ressentis des habitants de chaque région.

Les résultats des enquêtes montrent que l'enfermement n'est pas ressenti dans les Maures ou les Vosges du Nord. Néanmoins une analyse fine des paysages et une étude approfondie des discours et des documents de gestion propres à chacun de ces territoires montrent que la forêt génère d'une manière ou d'une autre une clôture. Dans les régions de « vieilles forêts », les usages traditionnels issus de la culture rurale ont toujours maintenu la forêt à distance ou du moins le foisonnement végétal par l'entretien régulier des espaces. Mais aujourd'hui avec les modes d'occupation de l'espace répondant à des logiques individuelles, les pratiques spatiales, et le regard porté sur la forêt par une société devenue urbaine, et l'accroissement des risques (tempête et plus encore incendie) réels ou supposés que ces modes

de vie urbains impliquent, il existe une distance, un éloignement culturel entre la forêt et ses habitants. Ainsi la forêt peut se révéler enfermante, du moins de façon sous-jacente. En effet la forêt actuelle telle qu'elle est gérée (ou non gérée !), utilisée et perçue (récréation, biodiversité) brise, ou encore sert à briser dans le cas du mitage en particulier, la continuité de l'espace social villageois.

La forêt constitue donc pour les habitants une véritable clôture avec ses deux rôles antagonistes : écrin ou écran. Ainsi l'enfermement choisi (une sorte de "non-enfermement" puisque non vécu en tant que tel) par l'habitant néorural ou le résident secondaire devient un enfermement subi pour l'habitant permanent. Il faut effectivement passer du temps (plusieurs saisons et années) pour que la proximité de la forêt révèle ses désagréments modérant de ce fait la perception idyllique que les habitants peuvent avoir de celle-ci à première vue.

L'enfermement, même s'il se traduit par des impacts paysagers, répond finalement à des logiques territoriales urbaines. La problématique de notre recherche s'inverse donc : de l'enfermement paysager de l'habitat par la forêt à l'enfermement territorial de la forêt par l'urbain. C'est pourquoi la clairière contemporaine, issue d'une logique de fermeture paysagère et spatiale (une forêt qui se rapproche de l'habitat ou des habitations qui s'installent dans la forêt) est une clairière urbaine. Ainsi l'interface habitat / forêt actuelle n'est pas connue par la société qui ne sait en conséquence pas la gérer. De nouvelles problématiques se dégagent pour l'aménagement des espaces forestiers et des cadres de vie où la forêt prend une place sans cesse croissante dans l'espace résidentiel. L'enfermement devient alors un enjeu de cadre de vie, et la lisière, le linéaire stratégique de l'aménagement de cette interface.

Claire Labrue

#### 4. Méthodologie d'inventaire des arbres remarquables de la Meuse

*Mémoire de Master 2 recherche en Géographie soutenu par Yohann Thiébaud le 4 septembre 2009 à l'Université Nancy-II, sous la direction de Monsieur Jean-Pierre Husson, 112 p.*

*Jury : Jean-Pierre Husson (président du jury, Professeur Université Nancy-II), Xavier Rochel (examineur, Maître de conférences Université Nancy-II).*

Les arbres remarquables constituent un patrimoine ponctuel et diffus, difficile à inventorier, dont la définition semble floue et mal constituée malgré l'attachement de notre société aux vétérans de nos forêts et de nos campagnes. La Journée d'Etudes du GHFF, « arbres remarquables et remarqués » organisée le 31 janvier 2009 a permis de faire le point sur la question autour de diverses

interventions aux contenus très hétérogènes. Le mémoire de recherche de Master 2 de Yohann Thiébaud, intitulé *Méthodologie d'inventaire des arbres remarquables de la Meuse. Phasage expérimental sur le périmètre du Parc Naturel Régional de Lorraine*, montre lui aussi le foisonnement d'idées qui entourent, aujourd'hui, la question de l'arbre remarquable. Il s'agit, en

l'occurrence, d'une méthodologie d'inventaire suscitée par différents partenaires lorrains : EPL Agro de la Meuse, Parc Naturel régional de Lorraine, et différents acteurs comme l'association ARBRES, la DRAC Lorraine, le CAUE 55, l'Office National des Forêts et l'Université Nancy 2.

Le travail de M. Thiebaut inaugure donc un inventaire jusqu'ici cantonné aux communes meusiennes du Parc Naturel régional de Lorraine, mais destiné à s'étendre au Parc tout entier, et on l'espère à toute la Région Lorraine. L'inventaire mis en place comprend pour chaque arbre ou ensemble arboré (alignement, etc.) une fiche ACCESS, liée à une cartographie SIG, le tout étant mis en place selon des critères rigoureux que l'on ne trouve pas toujours dans les inventaires patrimoniaux ou naturels du même type. L'inventaire en lui-même, initié par des apprentis du Centre de Formation Agricole de Bar-le-Duc, est complété grâce à un appel aux habitants des

communes concernées et des alentours, par l'intermédiaire de fiches de signalement largement diffusées et d'un plan média approprié. L'originalité de l'inventaire entrepris est d'associer le public non seulement en amont, mais aussi en aval à travers la publicité apportée aux informations recueillies. Les personnes mises à contribution travaillent ainsi à la constitution d'une base dont ils pourront par la suite bénéficier pour eux-mêmes, ainsi que tout public intéressé, grâce à la constitution d'une application Internet donnant accès à l'essentiel de la base, ainsi qu'à la cartographie SIG qui lui est attachée. Le travail entrepris en Meuse, et qui a vocation à s'étendre à la Lorraine, rejoindra ainsi des initiatives déjà prises par ailleurs (comme en Wallonie : <http://cartocit1.wallonie.be/pw/>) permettant à tout un chacun de connaître et de retrouver facilement un patrimoine arboré dispersé jusqu'ici très mal valorisé.

Xavier Rochel

## 5. Espaces inconstants : les zones humides françaises XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

*Habilitation à diriger des recherches en Histoire soutenue par Jean-Michel Derex le 19 décembre 2008 à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), sous la direction de Madame Andrée Corvol.*

*Jury : Andrée Corvol (Directeur de recherche CNRS-IHMC), Nadine Vivier (rapporteur, Professeur Université du Maine - Le Mans), Gérard Beaur (Professeur, CRH-EHESS), Bruno Cinotti (Directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne), Christian Dugas de la Boissonny (rapporteur, Professeur émérite Université Nancy-II), Pascal Griset (rapporteur, Professeur Université Paris-Sorbonne Paris-IV).*

### 1. Présentation orale de Jean Michel Derex

Jean Michel Derex adresse en préambule ses remerciements à Mme Andrée Corvol, directrice du mémoire, à tous les membres du jury, et à la salle. Jean-Michel Derex rappelle qu'il n'a aucune carrière universitaire (ni mémoire de maîtrise, ni DEA, ni agrégation) mais a connu un parcours débuté rue Saint-Guillaume et poursuivi à la SNCF. Un cursus atypique, donc, même si à l'évidence le sujet ne doit rien au hasard et s'inscrit dans le droit-fil de la thèse de doctorat soutenue en 1999, intitulée *Intérêts privés, intérêts généraux et intérêts communautaires : la gestion de l'eau en Brie (fin de l'Ancien Régime-fin du XIX<sup>e</sup> siècle)*. Le gué a juste été franchi des rivières aux eaux stagnantes.

Ce travail arrive dans la mouvance d'un regain d'intérêt en faveur des zones humides conjugué à la crise de l'agriculture intensive. L'objectif est de combler un vide car il n'existe aucune historiographie pour la période contemporaine des zones humides depuis le comte de Dienne. En outre, les rares approches des historiens sont toujours hostiles ou méfiantes vis-à-vis de ces milieux, même chez Fernand Braudel où l'on voit

la volonté de domestiquer la nature. D'où, en juillet 2001, la publication d'un article manifeste, *Pour une histoire des zones humides en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Des paysages oubliés, une histoire à écrire*, paru dans *Histoire et Sociétés rurales*<sup>1</sup> dont le but avéré était de fédérer la communauté des historiens autour de ces espaces. Jean-Michel Derex livre donc aujourd'hui un travail commencé il y a neuf ans.

De nombreuses sources ont été mises à contribution et diffèrent selon les chapitres.

Pour le premier, celui traitant des productions, les traités d'agronomie, les thèses et les travaux universitaires ainsi que la série F10 des Archives Nationales ont été utilisés. Pour le chapitre deux, celui où le marais est confronté aux logiques spéculatives, militaires et sanitaires, le fond d'archives du service historique de la défense conservé au château de Vincennes a été utilisé. Il faut surtout souligner l'importance de la série

<sup>1</sup> Derex J.-M., « Pour une histoire des zones humides en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Des paysages oubliés, une histoire à écrire », *Histoire et Sociétés rurales*, n°15, 1<sup>er</sup> semestre 2001, p. 11-36.

établie en 1899 par le service de l'hydraulique agricole du ministère de l'Agriculture qui établit un recensement des associations syndicales. Cette série se trouve dans les cartons de la série F10 des Archives Nationales. À partir de cette source, Jean-Michel Derex a pu établir une chronologie des dessèchements sur plus de deux siècles. Cette chronologie a ainsi permis de montrer que les mouvements politiques et financiers avaient un impact déterminant sur les dessèchements. Pour le troisième chapitre traitant des conflits et des solidarités, il fallait des exemples pris sur l'ensemble du territoire : les travaux universitaires à disposition ont été consultés ainsi que les inventaires des archives départementales et particulièrement ceux de la série C concernant les affaires d'intendance. Rassemblées, ces sources ont permis un travail pluridisciplinaire (droit, écologie, autres sciences humaines), et ce sur la longue durée. La thèse débute en effet en 1764, quand on enregistre un nouvel élan du dessèchement, et s'achève en 2008. Il s'agit donc d'un temps politique plus qu'écologique ou climatique.

Le travail est structuré autour de quatre axes. Le premier valorise les produits. Le second porte sur la transformation de l'espace réalisée à des fins sanitaires, économiques, politiques ou militaires. Dans un troisième temps, l'aspect social est abordé : tiraillés par des logiques antagonistes, (implantation de productions spéculatives dans des espaces où les usages communautaires étaient essentiels), ces espaces ont été analysés comme lieux de conflits mais aussi de solidarités. Enfin, dans un dernier temps, l'analyse du regard posé sur ces espaces a été tentée. Trois éléments principaux arment le bilan : les zones humides constituent (i) des milieux ingrats mais non répulsifs, parfois même au contraire quand la logique spéculative vient s'opposer aux usagers, (ii) des lieux de productions originaux (économie de l'herbe, de la tourbe, du poisson) et (iii) des scènes où s'affrontent deux mondes : les élites contre les sociétés locales. Cette opposition, quasi constante sur la période, est toujours vive avec toutefois des changements d'objectifs et de nature des conflits.

À l'issue de ce mémoire d'habilitation, étape importante du parcours de Jean-Michel Derex, se profile une nouvelle dynamique de recherches concernant, d'une part, les compagnies de dessèchement dont les logiques spéculatives sont mal connues, cela rejoint la question du capitalisme en milieu rural également peu abordée ; d'autre part, l'économie de l'herbe et du foin. Il s'agit d'une économie mal connue mais essentielle notamment car elle régit l'alimentation

des chevaux. Cette nouvelle dynamique sera abordée avec un cadre plus ouvert vers l'ensemble de l'Europe, d'où l'importance des réseaux comme le Groupe d'Histoire des Zones Humides et les autres réseaux d'histoire environnementale de l'Union européenne.

## 2. Interventions des membres du jury

**Madame Andrée Corvol**, directeur de recherche en Histoire au CNRS, et directrice du mémoire, se réjouit au préalable de la passion qui anime Jean-Michel Derex, président et fondateur du Groupe d'Histoire des Zones Humides.

Démontrant la belle composition du dossier, Mme Corvol en commente rapidement les quatre éléments : première partie (l'utilisation des terres humides, 197 p.), le meilleur et de loin ! deuxième partie (des terres maîtrisées, 294 p.), grand décalage entre chaque chapitre de longueurs inégales ; troisième partie (appropriation des zones humides, 115 p.), intéressante, alors que la quatrième (ambivalence, 36 p.), trop brève, aurait mérité d'être fondue dans les précédentes. Au final, il s'agit d'un ouvrage très agréable à lire, assorti de nombreuses cartes, bien rédigé. Il s'agira, pour la publication, de remanier le plan en supprimant les nombreux sous paragraphes qui fractionnent la pensée. Mais, ce ne sont là que des fautes vénielles ! Car l'essentiel du menu offre trois acquis successifs.

D'une part, l'image répulsive des zones humides, dominante chez ceux qui n'y vivent pas ou n'en vivent pas, constitue un véritable paradoxe, ces terres étant très généreuses pour leurs habitants. Leur assèchement va donc contre la jouissance collective des ressources ! Il subsiste néanmoins une interrogation sur le courant hygiéniste présenté de manière trop classique et trop statique. Or, celui-ci évolue, apparaît, disparaît, réapparaît sous le III<sup>e</sup> Empire. A. Corvol évoque en particulier l'absence d'une analyse montrant comment l'idéologie politique a exploité l'hygiénisme.

D'autre part, le travail dévoile le difficile accouchement d'une administration spécialisée avec d'abord des difficultés de maintien de l'ordre public dans les marais, puis l'influence des commissions frumentaires avec la Révolution française, et enfin la victoire de l'hydraulique après 1820 dont la gestion est confiée aux Ponts et Chaussées, rivaux des Eaux et Forêts. Quelles sont alors les difficultés de ce fonctionnement à quatre mains quand deux ministères et deux services gèrent les zones humides à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Il manque peut-être, selon A. Corvol, des informations sur le personnel technique (les ingénieurs des Ponts et Chaussées, les

commissaires en missions du Génie rural mis en place en 1903 que l'on appelle les bétonneurs). À cet égard, la régionalisation des acteurs locaux est intéressante, mais s'avère peut-être constituer une fausse piste car il s'agit plus d'une transmission ou d'une délégation du pouvoir central que d'une véritable régionalisation, et ce dès 1791.

Enfin, la typologie des réactions autochtones est novatrice et distingue.

- Les conflits qui opposent les communautés d'habitants et les compagnies d'assèchement, souvent à cause d'erreurs dans l'évaluation des surfaces (d'où des procès très longs de 1817 à 1906, cf. p. 541 et 592).

- Les plaintes des compagnies contre les usagers qui précisent les tensions entre les communautés et l'Etat, permanentes sauf durant la Terreur. Ces conflits s'en prennent aux personnes représentant l'Etat sur le terrain (les arpenteurs et les Ponts et chaussées) et dérapent parfois car ils traversent des gens de chasse et de fusil.

- Les heurts entre les communautés, plus rapidement évoqués, qui sont liés aux difficultés d'entretien et aux coûts des travaux. A. Corvol pose alors la question de la sortie de l'*indivi* après aménagement.

- Au sein même des communautés, le clivage n'est pas toujours entre les grands propriétaires et les petits mais le plus souvent entre les cueilleurs (pêche, chasse, roseaux...) et les agriculteurs. Remarquons enfin que les grandes compagnies arrivent à fédérer contre elles tous les autres protagonistes : action malveillante de l'étranger, hier l'Anglais ou le Hollandais, aujourd'hui le citadin qui parle de remettre en eau au nom de l'écologie des terres asséchées avec peine.

Pour A. Corvol, l'apport de ce mémoire d'HDR est donc indiscutable même s'il demande à être légèrement restructuré. En conclusion, deux points émergent.

- Dans une perspective d'histoire environnementale, soulignons les similitudes des zones humides avec les autres milieux naturels (forêt, montagne,...). La volonté de maîtrise pour augmenter les productions multiplie d'abord les initiatives privées, puis traverse les populations locales, avant que les dessèchements étatiques s'effectuent contre leur volonté au nom de l'hygiène et de la salubrité (en arguant de la moindre espérance de vie). Enfin, la désertification des zones humides enclenche une nouvelle dynamique dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faudrait en la matière suivre les décalages de cette chronologie des lieux d'eau avec celle affectant les autres milieux de nature.

- Dans une perspective d'histoire des techniques, le mémoire se situe dans la lignée de la belle thèse

de Morera sur l'assèchement des marais au XVII<sup>e</sup> siècle.

En réponse, Jean Michel Derex reconnaît bien volontiers des failles, notamment dans la régionalisation des acteurs, et souscrit à l'intérêt de l'histoire comparative. A. Corvol lui signale alors que de nombreuses archives non dépouillées sont encore disponibles sur le Nord de la France et dans les Pays Bas.

**Monsieur Christian Dugas de la Boissonny**, Professeur émérite en Histoire du droit à la Faculté de droit de l'Université Nancy-II, rappelle son compagnonnage avec Jean Michel Derex puisqu'il figurait dans son jury de thèse en 1999. Juriste, il n'en jouera pas moins les candides, voire les « vilains petits canards » !

Passionnant, ce travail ouvre de nouvelles perspectives pour les historiens du droit. Ch. Dugas n'opèrera donc pas de remarques de structure, sauf une certaine tendance à la répétition mais, procède à des remarques et interrogations ponctuelles :

- Les nombreuses citations de coutumes auraient mérité un meilleur référencement. Il y a un ouvrage très complet, le recueil des coutumes de Bourdot de Richebourg (1724) numérisé par le Centre Lorrain d'Histoire du Droit de l'Université Nancy-II ([clhd-coutumes.univ-nancy2.fr/htdocs/clhd-coutumes/portail.html](http://clhd-coutumes.univ-nancy2.fr/htdocs/clhd-coutumes/portail.html)). Dans nombre de rédaction de coutumes, il n'y a pas de droit d'usages car les rédacteurs ne les ont pas pris en compte. Par ailleurs, dans ce mémoire, les mentions de lieu sont parfois un peu imprécises. Dans le même ordre d'idée, il manque plus généralement un glossaire.

- L'utilisation du terme « privilégié » pour désigner noblesse et clergé apparaît inexacte du point de vue des institutions car toute la société est conçue sur les privilèges. Les ordres privilégiés sont un langage et une construction idéologiques de la Révolution Française. Ainsi, le Tiers Etat a aussi des privilèges comme les métiers.

- Le décret de l'an 2, 14 frimaire, sur l'assèchement des étangs, constitue un exemple patent d'idéologie révolutionnaire. Cela n'a pas complètement disparu dans l'attitude de notre administrateur qui croit être omniscient et omnipotent car il est élu. L'étude des effets pervers des décisions prises est également intéressante même s'il faut veiller à vérifier que les décrets soient effectivement parus et appliqués.

- L'analyse du marais comme obstacle militaire aurait gagné à sortir du cadre national avec,

notamment, les marais du Pripiat qui ont bloqué l'avance nazie vers la Russie.

- dans son mémoire, Jean-Michel Derex affirme (p. 357) que le droit de propriété est un droit naturel sous l'Ancien régime. Or, il y avait une superposition de droits, comme, par exemple, les poissons qui sont meubles ou immeubles s'ils sont ou non pêchés.

- Ch. Dugas évoque enfin la vaste question que celle de la possession des fusils. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le droit est strictement réglementé. Mais, on voit par exemple des primes données aux dépouilles de loup sans se demander comment ils ont été tués. De même, on sait l'importance du braconnage. Après la Révolution française, l'autorisation est donnée de chasser et donc de posséder un fusil.

Au final, Ch. Dugas souligne la qualité du travail qui pourrait se prolonger vers la sociologie du droit.

Jean Michel Derex revient sur la question des « ventres jaunes » qui existent en Brenne, et aussi dans beaucoup de zones humides car fièvres et excroissance de la rate donnent un teint safrané. Il évoque aussi les conditions d'application de la loi de l'an 2 en signalant l'absence de retour des législateurs qui travaillaient en aveugle sous la Terreur : les représentants en mission n'ont pas osé contester, voire même rapporter, les réactions locales.

**Monsieur Bruno Cinotti**, directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, tout en mentionnant le grand honneur d'être accueilli dans ces locaux, débute par une boutade : *Ich bin ein « bétonneur »*, car je viens des Ponts et Chaussées !

Sur la forme, B. Cinotti avoue avoir été beaucoup gêné par le déséquilibre entre les chapitres et regrette, de même, les répétitions trop nombreuses et les fautes d'orthographe dans quelques parties de la thèse, sans doute moins bien relues.

Sur le fond, B. Cinotti souligne avoir beaucoup appris à la lecture de ce travail, y compris sur son propre métier, par le croisement des regards disciplinaires qui constitue un de ses grands mérites. Un regret, toutefois, le manque de contact avec les spécialistes des sciences du sol pour expliquer la perte de richesse pédologique et l'altération de la biodiversité après le dessèchement : l'apport aurait été intéressant sur l'appréhension du temps, notamment sur le temps des biologistes avec la saisonnalité phénologique. Cela renvoie au défaut des intervenants sur les zones humides qui méconnaissent leurs rythmes spécifiques. Les questions de psychologie sont également trop rapidement évoquées. La mentalité des gens des marais est une mentalité d'insulaire,

les zones humides constituent des microcosmes sociaux. Il s'agit donc insister sur ce point en multipliant les exemples comportant des analyses d'échec et de réussites et en montrant que les projets n'aboutissent que si les gens de l'intérieur sont écoutés, voire associés. De même, pourquoi ne pas avoir davantage développé les aspects juridiques ? B. Cinotti a ressenti une grande gêne dans le quatrième tome où aucune évaluation des politiques publiques n'est tentée. La situation actuelle est féconde à cet égard avec une loi mal faite et inapplicable. Il faudrait aussi revenir sur le droit de propriété en intégrant la logique des indemnités. Par ailleurs, la désertification est aussi et avant tout humaine. Or, les législations actuelles sur les zones humides favorisent cette désertification et, *in fine*, portent atteintes à la richesse biologique des milieux. Il manque enfin des développements sur la Politique Agricole Commune qui continue de financer certaines activités agricoles imposant drainage et irrigation. Même chose au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable car une partie du MEDAD continue de délivrer des permis de construire en zones inondables pendant qu'une autre veut protéger et qu'une troisième veille à la ressource en eau ! Dès lors, si le législateur revient très souvent à la charge (lois sur l'eau de 1992, de 2006, loi sur le Développement des Territoires Ruraux de 2005...), c'est peut-être que ce sont des lois de circonstance et non de fond.

B. Cinotti constate également l'absence d'analyse du contentieux dans le marais de poitevin et demande de ne pas négliger le Domaine Public Fluvial, pourtant responsable de la disparition des zones humides car il a été institué pour la navigation. Enfin, il souligne qu'il n'y a pas de politique européenne en matière de zones humides. Il s'agit donc d'une politique nationale qui privilégie la filière agricole au détriment de la préservation de l'environnement. Il n'est pas exclu que l'Union européenne se retourne un jour contre l'Etat français qui ne respecte pas ses engagements.

En conclusion, B. Cinotti réaffirme que cette thèse apporte énormément car elle permet d'explicitier de nombreux dysfonctionnements actuels. Il s'agit d'un travail excellent, qui mérite d'être connu et publié après quelques réaménagements rédactionnels.

En réponse, Jean-Michel Derex souligne sa moindre maîtrise des aspects politiques aménagementaux actuels et invoque Marc Bloch : *l'historien a peur des étreintes brûlantes de l'actualité.*

**Madame Nadine Vivier**, Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université du Maine, insiste d'emblée sur le courage et l'intuition de choisir un sujet délaissé devenu progressivement brûlant. Cette thèse, affirme-t-elle, est une somme avec un impressionnant dépouillement d'archives parisiennes ou régionales. Le fil directeur est celui de l'inconstance. Le premier tome, de grande qualité, accueille de très belles pages sur les sangsues, la pêche, la tourbe... le deuxième contient de très beaux passages sur la manière dont les habitants vivent les fièvres et sur les marais militaires. Le troisième renferme également de magnifiques évocations des marais transcendés, la quatrième partie, par contre, est trop brève et un peu plaquée. Nadine Vivier se déclare donc admirative devant ce travail qui mérite une publication... avec de nombreuses retouches. Il subsiste ainsi quelques problèmes d'apposition au sujet. Il s'agit de recomposer le sujet : pourquoi mettre l'historiographie en annexe ? pourquoi attendre la troisième partie pour aborder les questions des propriétaires ?

Deux remarques tiendront lieu de commentaires.

- Les termes d'individualisme agraire (terme de Marc Bloch) et « d'individualisation » (terme de Jean-Michel Derex) au XIX<sup>e</sup> siècle appellent une réflexion. M. Bloch utilisait ce terme comme synonyme de liberté alors que l'individualisation correspond à la volonté de s'affranchir de la décision des autres. Donc, peut-il y avoir individualisme en zones humides car la gestion de l'eau est nécessairement commune ?

- À propos des dessèchements, comment comprendre l'échec du XVIII<sup>e</sup> siècle et la réussite de 1820-1870 ? Comment ont joué l'importance et la difficulté des travaux, l'opposition des populations ? Selon N. Vivier, les échecs du XVIII<sup>e</sup> siècle ne sont pas liés au manque de moyens techniques ou financiers, mais relèvent de la question de la propriété du sol. C'est ce qui change avec la Révolution française, et c'est ce qui permet les succès du XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple des nombreux échecs de Boullonmorange est ainsi significatif. N. Vivier remarque alors que la vision du XVIII<sup>e</sup> siècle par Jean-Michel Derex est radicalement différente et plus clémente que celle avancée dans la thèse du britannique Rosenthal. Elle croit que l'analyse du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas assez fouillée, notamment dans les liens entre la monarchie et les compagnies privées. Les conflits sont-ils de même nature au XVIII<sup>e</sup> qu'au XIX<sup>e</sup> siècle ? De même, peut-on véritablement mettre la législation révolutionnaire comme responsable des succès des dessèchements du XIX<sup>e</sup> siècle ? Quel est le poids de l'importance des capitaux mobilisés, celui des progrès techniques ?

Au final, N. Vivier réitère ses félicitations devant l'ampleur et la réussite du projet. Elle souligne également la grande aptitude de Jean-Michel Derex à orchestrer la recherche, et donc à la diriger, avec notamment la présidence du GHZH, l'organisation des journées d'études, des colloques... En outre, s'ouvrent de belles perspectives de recherche, notamment internationales.

Jean-Michel Derex revient alors sur son désaccord avec la thèse de Rosenthal car il y a de très beaux exemples de réussite d'assèchement au XVIII<sup>e</sup> siècle (marais poitevin) et au XVII<sup>e</sup> siècle (Mohairs). En outre, dans l'analyse des échecs, on peut observer le manque de capitaux pour l'entretien (des digues, du curage..) et aussi l'importance de la géographie physique avec notamment la fréquence de tempêtes violentes. Ainsi, la question de l'appropriation ne lui semble pas essentielle.

**Monsieur Pascal Griset**, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), n'ayant pu participer physiquement à la soutenance, son rapport est lu et commenté par le président du jury, Gérard Beur. Nous reprenons ici les traits saillants de ce rapport.

P. Griset rappelle l'ampleur et la grande valeur de ce travail original qui reflète une connaissance exceptionnelle d'un monde mal connu, celui des terres humides. Il souligne la dimension pluridisciplinaire, tout en insistant sur la qualité des propos strictement historiques. Reprenant le contenu des chacune des quatre parties, insistant point par point sur leurs apports, il constate néanmoins une sorte d'essoufflement, la cohérence de l'ensemble étant plus difficile à maîtriser au fur et à mesure que Jean-Michel Derex veut aborder tous les sujets. La quatrième partie, laisse ainsi P. Griset sceptique.

Mais, au final, le travail est particulièrement impressionnant. Mobilisation de sources d'une grande richesse, approche interdisciplinaire maîtrisée, connaissance érudite des sujets abordés forcent l'admiration. L'ensemble est donc très riche, mais souffre d'un plan manquant de force dans la construction problématique. De même, P. Griset souligne l'excellente intégration de Jean-Michel Derex dans une communauté de recherche dynamique.

**Monsieur Gérard Beur**, président du jury, Professeur d'Histoire au CRH-EHESS, conclue alors cette soutenance. Il s'agit d'un gros mémoire d'habilitation, mais pas anormal par rapport aux autres mémoires d'HDR en histoire. Le travail est de grande qualité et extrêmement ambitieux, avec

une synthèse sur trois siècles qui mord aussi les terrains européens voisins. Toutes les questions étant soulevées (rôle de l'Etat, techniques, capitaux...), le pari était risqué mais il est gagné.

Si le sujet n'est pas si mal connu que cela, en attestent les 45 pages de bibliographie, les références étaient très parcellisées, d'où le grand mérite du travail qui les a rassemblées logiquement. La bibliographie apparaît étonnamment abondante avant le XIX<sup>e</sup> siècle alors que les zones humides apparaissaient alors d'un piètre intérêt économique ! Il manque quelques auteurs, notamment Rosenthal, même si G. Beaur ne partage pas ses théories. Le plan, malgré de trop nombreuses redites, est assez cohérent sauf la quatrième partie qui est comme une verrue ! Pourquoi ne pas commencer par cela ? De belles annexes accompagnent le mémoire.

Parmi les points forts, Jean-Michel Derex a bien montré l'éventail des ressources, avec toutefois une attention peut-être trop grande à l'insertion dans les marchés, car les zones humides sont souvent isolées et loin des routes. De même, tout ne commence pas en 1760 ! Pareillement, ne verse-t-on pas dans l'anachronisme quand on évoque l'assèchement des marais ? La pression démographique n'est elle pas plus forte que la volonté étatique d'hygiénisme ? La population ayant augmenté d'un tiers au XVIII<sup>e</sup> siècle, la recherche de terre à blé est grande, quitte à dessécher les étangs. C'est aussi le sens des décrets révolutionnaires.

G. Beaur s'interroge alors. L'inconstance est-elle une spécificité des zones humides ? Le concept de zones humides est-il en lui-même pertinent dès lors que l'on constate la difficulté de plaquer un même raisonnement sur les estuaires, les plaines alluviales et les marais. Aussi, y a-t-il une

spécificité réelle du marais par rapport aux terres incultes ? Est-il franchement original, en dehors de la gestion collective et du besoin de capitaux ? À propos du paludisme, G. Beaur s'étonne de la thèse de Jean-Michel Derex soutenant qu'il n'y a pas de vrais rapports entre les zones humides et le paludisme. L'historien a-t-il rêvé ? Qu'en est-il de la Sologne et du « massacre des innocents » ?

En conclusion, G. Beaur rappelle les qualités de ce travail considérable, novateur, interdisciplinaire, dans la longue durée.

Jean-Michel Derex revient sur quelques aspects du débat en affirmant que « ses » terres sont encore plus inconstantes et mouvantes que les autres ! La spécificité des zones humides, forte selon Jean-Michel Derex, ne réside pas forcément sur les productions mais sur la sécurité, le danger et l'existence d'un microcosme social. Vit-on mieux dans les marais que dans les terres céréalières ? Certes, le paludisme engendre des catastrophes démographiques, notamment dans la mortalité infantile. Mais, peut-on faire la différence avant fin XIX<sup>e</sup> siècle entre paludisme, dysenteries et autres fièvres malignes ? De même, Jean-Michel Derex soutient que l'on ne comprend pas la cause de la fin du paludisme : grandes gelées de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui auraient perturbé les cycles de l'anophèle ? meilleure alimentation ? diffusion de la quinine ? Qualité de l'eau ?

Après délibérations, les membres du jury décernent l'Habilitation à Diriger les Recherches à Jean-Michel Derex.

Bertrand Sajaloli



*COMPTES  
RENDUS DE  
COLLOQUES*

*GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES*



## 6. Forêt et Paysage

> Colloque international « Forêt et Paysage, X<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle », organisé par le GHFF, Besançon, du 16 au 18 septembre 2009.

Après le succès du colloque de Bordeaux en 2006 sur le thème « Forêts et eaux », le GHFF a choisi la ville de Besançon pour traiter du sujet : « Forêt et Paysage ». Les 16, 17 et 18 septembre 2009, plus d'une centaine de participants par jour, se sont présentés au Fort Griffon (IUFM Besançon), pour écouter au total 35 communications, dont plusieurs internationales (anglaises, allemandes, finlandaises, russes, suisses...), permettant de répondre aux questions suivantes :

1. Comment la forêt marque-t-elle le paysage ?
2. Comment la forêt façonne-t-elle le paysage ?
3. Comment étudier la forêt et ses éléments constitutifs ?
4. Comment les données paysagères entraînent-elles la patrimonialisation de la forêt ?

*Le Comité scientifique* du colloque était composé d'universitaires français et étrangers :

- Mauro Agnoletti, Professeur d'Histoire forestière à l'Université de Florence (Italie)
- Jérôme Buridant, Maître de conférences en Histoire à l'Université de Reims
- Andrée Corvol, Directeur de recherche en Histoire au CNRS, Paris
- Charles Dereix, Président de la Fédération nationale des communes forestières, Paris
- Christian Dugas de la Boissonny, Professeur émérite en Histoire du droit, Nancy-Université
- Marc Galochet, Maître de conférences en Géographie à l'Université d'Artois
- Pierre Gresser, Professeur émérite en Histoire à l'Université de Franche-Comté
- François Lormant, Ingénieur de recherche en Histoire du droit à l'Université Nancy-II
- Jean Mottet, Professeur des universités en Esthétique et théorie du cinéma à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne

*Le Comité d'organisation* du colloque était composé d'enseignants-chercheurs et de chercheurs :

- Pierre Gresser, Professeur émérite d'Histoire médiévale à l'Université de Franche-Comté, coordinateur du Comité d'organisation.
- Marc Galochet, Maître de conférences en Géographie à l'Université d'Artois, en charge des démarches administratives et financières.
- François Lormant, Ingénieur de recherche en Histoire du droit à l'Université Nancy-II, en charge de la logistique et du suivi du colloque.

- Xavier Rochel, Maître de conférences en Géographie à l'Université Nancy-II, en charge de la communication électronique et du site Internet du colloque.

*Avec l'aide de :*

- François Vion-Delphin, Professeur d'Histoire moderne à l'Université de Franche-Comté, en charge de l'excursion de terrain.
- Jérôme Buridant, Maître de conférences en Histoire à l'Université de Reims en charge de la relecture des actes du colloque.
- Véronique Dassié, chercheur associé en charge de la rédaction de l'appel à communication.



En complément des programmes papiers envoyés, le GHFF a utilisé les outils de communications modernes tels qu'internet, pour largement diffuser sur son appel à communications au niveau européen et international<sup>2</sup>. D'ailleurs, les réponses reçues étaient telles que nous avons été obligés de ne retenir que trente-cinq textes. Plusieurs des propositions reçues pour le colloque ont néanmoins été retenues dans le cadre de la journée d'études 2010 du GHFF le 30 janvier, sur le thème « **Extension forestière et mosaïque paysagère** ».

Organisé sur trois jours, le colloque s'est concrètement déroulé en deux temps :

**1. Les journées du 16 et du 18 septembre 2009** ont donné lieu à des **communications en amphithéâtre**.

**2. La journée du 17 septembre 2009** était réservée à une **excursion en forêt domaniale de Chaux et à la Saline royale d'Arc-et-Senans**, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Plus de 70 personnes ont bénéficié des explications du Professeur François Vion-Delphin

<sup>2</sup> <http://www.ghff.ens.fr/2009/colloque.html>

à la Saline royale, puis après un déjeuner franc-comtois, un beau soleil a accompagné notre excursion en Forêt de Chaux avec les commentaires éclairés des agents de l'ONF.



Au soir de la première journée, nous avons en outre eu le plaisir d'être **accueillis à la mairie de Besançon** par un sympathique verre de l'amitié. Le colloque a pu être organisé grâce au soutien financier et logistique de nombreux partenaires :

- Conseil général du Doubs
- Conseil régional de Franche-Comté
- Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté
- Direction régionale de l'environnement
- EA 2468 Dynamiques des réseaux et des territoires (Université d'Artois)
- EA 1142 Centre Lorrain d'Histoire du Droit (Nancy-Université)
- IUFM de Franche-Comté
- Mairie de Besançon
- Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement de Franche-Comté
- Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de la mer
- Office National des Forêts
- Union européenne (programme FEDER)
- Université de Franche-Comté

qu'ils en soient tous très chaleureusement et très sincèrement remerciés.

La thématique générale du colloque interroge le rôle de la forêt dans la construction du regard paysager qui en fait un lieu privilégié de la demande sociale. La notion de paysage est liée à l'existence des forêts : en découvrant les vertus esthétiques, puis hygiénistes de ces espaces supposés naturels, l'idée qu'un ensemble harmonieux peut être appréhendé est apparue. Le regard des artistes (peintres et photographes notamment) y a vraisemblablement contribué.

Aujourd'hui, la situation semble différente mais les pratiques de loisirs périurbains font que la forêt occupe toujours une place essentielle dans le paysage leur donnant une nouvelle valeur patrimoniale, que ce colloque souhaite explorer à partir de trois principaux thèmes :

- Esthétique et valeurs du paysage forestier
- Pratiques et usages de l'espace forestier
- Protection et mise en valeur du patrimoine forestier

Les communications sélectionnées par le Comité scientifique du colloque ont été structurées en plusieurs thèmes résumées ci-dessous.

## **Thème 2. Usages et exploitations du patrimoine forestier (suite et fin)**

Au travers de l'exemple des forêts du Val de Loire, et particulièrement celles de la commune de Bréhémont, **Sylvie Servain-Courant, Jean-Louis Yengué** exposent les résultats de leurs travaux sur la matérialité du paysage. Après un aperçu « des qualités paysagères de la région des châteaux royaux » et de la valorisation esthétique de l'image du fleuve sauvage à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, au travers de l'arbre, qui a toujours « occupé une place importante dans le paysage ligérien (peinture, littérature, etc.) », les auteurs concluent que l'évolution des pratiques agricole a entraîné une mutation des boisements, donc une évolution paysagère manifeste. Aujourd'hui, les bords de Loire se parcourent à vélo, les circuits touristiques empruntant des parcours insérés pour les trois quarts, dans les rideaux de peupliers.

Ensuite, **Alain Génin** présente les « séquences de végétations, sur plusieurs dizaines d'années : séquences majeures et mineures, sur l'adret cévérol », soit la bordure sud-est du Massif Central, une région aux influences septentrionales et méditerranéennes certaines, la caractérisant comme « de transition ». Ainsi, il montre, « un étagement supra-méditerranéen, au sein d'un paysage végétal aujourd'hui fermé et assez uniforme, ce qui rend difficile l'étude de l'évolution des formations ligneuses basses ». Pourtant, l'intérêt de ces études est manifeste, car « la fermeture du paysage est certaine, les boisements continus, et l'exploitation forestière apparaît comme un des nouveaux débouchés possibles, à côté du tourisme, de l'élevage et de l'écobuage agricole ».

**Jukka Nyysönen** nous propose ensuite les typologies caractéristiques des forêts de la région de Kessi, en Finlande, ainsi que les principaux moyens d'études de ces forêts particulières. La communication permet de faire apparaître les éléments du débat actuellement en vigueur en Finlande sur l'évolution de la notion de paysage, dans un contexte environnementaliste marqué par

une prise en compte des droits culturels spécifiques des Sami.

Enfin, **Mauro Agoletti**, de l'Université de Florence, expose une partie des résultats de travaux d'étude des paysages toscans depuis plusieurs années. Il en ressort « que l'étude des dynamiques paysagères montre qu'elles sont plus dépendantes (en Toscane, au moins), de facteurs historiques, que les chercheurs l'avaient pensé initialement ». Ainsi, les forêts étudiées occupent aujourd'hui un tiers de plus du sol qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et créent un nouveau paysage, résultats de la déprise de l'agriculture et le délaissement de zones entièrement rendues au cycle naturels. La conséquence botanique est cependant une baisse de la biodiversité.

### **Thème 3. Images et esthétique du paysage**

**Noël Barbe** propose une évocation de la forêt, au travers de l'œuvre de Gustave Courbet, « figurée, imaginée et non une forêt réelle ». Au travers d'une évocation historique, la communication permet en outre de débattre de l'approche picturale du siège de la bataille d'Alésia, qui selon Courbet, dans le *Chêne de Flagey*, serait en Bourgogne, quand d'autres peintres, tels que Delacroix, le situerait plutôt en Franche-Comté. L'arbre peint aurait donc ici une véritable valeur archéologique, et pourrait alors s'intituler le *chêne de Versingétorix*. L'étude des arbres de Courbet permet alors, selon l'auteur, « de comprendre un paysage non comme un arrachement à la nature, ou dans une opposition au pays, mais comme une série d'attachements ».

**Paul Delsalle** nous conduit dans les forêts de Franche-Comté à travers les plus anciennes iconographies encore disponibles. Les cartes et plans, dressés aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles présentent ainsi, à la surprise du chercheur, les premiers impacts écologiques des défrichements massifs, tels qu'à Jougue, en 1595. Les conséquences environnementales des effets néfastes du déboisement apparaissent alors par la représentation des ruissellements et les débordements des rivières. Ce fonds documentaire fournit en outre des données précises sur les dégradations causées aux sols.

**Dietwald Grüehn**, de l'Université de Dortmund en Allemagne, propose alors une méthode d'analyse et d'étude des paysages. La perception paysagère est en effet liée « à la composition apparente de la végétation », celle-ci étant provoquée à la fois par des causes écologiques et humaines. Pourtant, sur ces forêts différentes et au sein de populations variées, la perception forestière est très proche pour les habitants de régions européennes différentes.

Enfin, **Jean Mottet** conclut la journée par une évocation de la forêt dans le cinéma contemporain. Désormais, « les représentations de la forêt résultent de fabrications négociées entre l'imaginaire et une exaltation du local ». La forêt semble parfois, et notamment dans le cinéma japonais, « dépossédée de la matière végétale ». Ainsi, filmer la forêt, ou l'inclure comme élément de décor, conduit à « donner une vision du personnage dans sa perception de la forêt ».

### **Thème 4. Perceptions et représentations du paysage forestier**

Le thème de la première partie de la matinée, « perceptions et représentations du paysage forestier », fait écho à une publication marquante du GHFF et rappelle à quel point la gestion forestière est confrontée, au-delà des données objectives, au ressenti des propriétaires, des forestiers, et des citoyens ; nul ne saurait s'en affranchir dans la gestion des espaces boisés, et en particulier dans le domaine du paysage.

**Philippe Allée et Sandrine Paradis** présentent ainsi les cas comparés de deux massifs cévenols emblématiques, l'Aigoual et le Lozère, où la perception de l'avancée forestière apparaît particulièrement contrastée. L'Aigoual est présenté comme un modèle de reboisement réussi, suite aux travaux des Charles Flahault et Georges Fabre notamment. Ici, la forêt semée et plantée est loin d'avoir l'image négative souvent associée aux « nouvelles forêts » (P. Arnould). Relativement biodiversifiée, bien acceptée par la population qui a perdu la mémoire des milieux ouverts d'autrefois, elle a parfaitement intégré l'identité de son territoire, au point de devenir un des supports du tourisme local. A l'inverse, sur le massif jumeau du mont Lozère, la forêt est indésirable et l'on s'efforce au contraire d'entretenir les milieux ouverts d'altitude par le soutien apporté au pâturage ovin et, de plus en plus, bovin, à travers diverses mesures agri-environnementales.

La parole est ensuite donnée à un grand nom du paysage forestier. **Peter Breman**, longtemps en charge de cette question à l'ONF dans le cadre de la Mission Paysage, apporte le retour d'expérience de plusieurs décennies de prise en compte du paysage dans la gestion forestière de l'Office. Deux approches se distinguent : alors que le modèle allemand basé sur l'écologie du paysage considère que « tout ce qui est bon pour l'écologie est bon pour le paysage », le modèle « paysagiste » global développé par exemple en Grande-Bretagne accorde une importance notable aux paysages culturels hérités de l'action de l'homme. Une telle approche se révèle toujours délicate à prendre en compte lorsqu'on s'attache à déminer les litiges

engendrés par la gestion forestière, tant les attentes du public se révèlent complexes, et parfois contradictoires : comment concilier l'exigence en matière d'accessibilité des forêts, ou l'ordre apparent et la « propreté » d'une forêt soignée, à la naturalité attendue des milieux forestiers ?

**Catherine Delhoume, Christine Farcy et Gaël Réveillé** présentent le point de vue des propriétaires forestiers privés sur l'accueil du public en forêt, à travers une étude franco-belge basée essentiellement sur des entretiens semi-directifs. L'inquiétude des propriétaires ne vient pas seulement de supposées attentes paysagères de la part des visiteurs, mais se fonde sur divers facteurs tels que le problème des déchets laissés en forêt, les questions de sécurité et de responsabilités en cas d'accident, voire sur un sentiment de perte de propriété. L'accueil du public est pour le propriétaire forestier un poids dénué de toute contrepartie financière et il n'est pas surprenant de voir émerger de l'enquête une acceptation très restrictive de l'accès public aux forêts privées.

**Anne-Marie Granet**, chef de projet « accueil du public » à l'ONF, présente ensuite une approche assez similaire aux précédentes en exposant les résultats d'enquêtes réalisées en commun avec le CEMAGREF Bordeaux et l'Université de Caen sur la perception des forêts, en lien avec les pratiques et les paysages existants. L'enquête associe une étude à large panel avec des entretiens plus serrés auprès de « focus groups » représentatifs de diverses catégories socio-professionnelles. Là encore, malgré un certain consensus apparent sur certaines questions (la forêt est précieuse et menacée), les attentes sont complexes et laissent craindre des difficultés à appliquer le principe de gouvernance, toujours plus ou moins chimérique lorsqu'aucun consensus ne peut être atteint. Par ailleurs, on n'est pas surpris d'apprendre que les attentes du public sont largement déconnectées des réalités productives et économiques de la forêt, ce qui mène à espérer des efforts de pédagogie à l'avenir.

**Jean Bonnier et Pierre Derioz** complètent une session riche et cohérente en présentant les représentations de la forêt méditerranéenne confrontées à la réalité. Bien souvent, la forêt est ici très ouverte et heurte notre conception habituelle du milieu forestier. Le milieu « sub-forestier » n'est pas toujours bien perçu ; la gestion se révèle souvent en contradiction avec les attentes d'un public exigeant qui tend à confondre « paysage » et « décor ».

### Thème 5. Analyses et typologies forestières

Après la pause, la session suivante est inaugurée par **Kada Bencherif**, de l'Université de Tlemcen

(Algérie). Il rappelle la classique recherche de points hauts pour apprécier et comprendre les paysages, ce que la télédétection ne fait que reprendre (mais à une altitude extrême) pour aider à interpréter les paysages dans un contexte géographique large. Cette approche combinée entre analyse paysagère et télédétection est ici appliquée à l'atlas saharien et vient à l'appui d'une gestion forestière difficile, confrontée à l'ouverture progressive et à l'appauvrissement des peuplements, à l'inverse des exemples européens abordés jusqu'ici.

**Christèle Gernigon**, qui a succédé à Peter Breman à la tête de la Mission paysage de l'ONF, évoque ensuite l'approche paysagère à l'Office en commençant par retracer son évolution dans les dernières années, marquée notamment en 1993 par la Loi Paysage ainsi que par l'introduction des cartes de sensibilité paysagère dans les aménagements forestiers, et en 2006 par les débuts de l'application en France de la Convention européenne des paysages. La tempête de 1999, et la LOF qui a suivi n'ont pas brisé cet élan, malgré l'orientation accrue des forêts publiques vers la production et la rentabilité économique. La prise en compte du paysage dans la gestion se fait à trois échelles : celle du territoire ou de la collectivité, à laquelle correspondent les atlas paysagers et les chartes forestières ; celle des entités paysagères distinguées au sein d'un massif ; et enfin, celle de l'ambiance paysagère perceptible directement par le visiteur, et susceptible d'être troublée ou améliorée par les interventions du forestier. Grâce à des logiciels récents, l'Office peut désormais produire d'impressionnantes simulations paysagères en trois dimensions à l'appui de sa réflexion et de son action.

**Michaël Roth**, venu de l'Université de Dortmund en Allemagne, conclut la matinée par un exposé magistral portant sur une enquête par Internet, dont l'objectif est d'intégrer l'avis du plus grand nombre aux choix opérés dans la gestion forestière. Les enquêtes orales ou postales étant longues, coûteuses, et délicates à mettre en œuvre ne peuvent concerner qu'une population réduite, qui représentera difficilement les différentes catégories sociales concernées. Aussi Michael Roth a-t-il mis au point une méthode d'enquête en ligne qui présente un rapport coût-résultats particulièrement prometteur. La méthode est intelligemment validée par une contre-enquête menée « sur site ».

### Thème 6. Protection et conservation du paysage forestier (après-midi du vendredi 18 septembre)

Cette dernière séance, placée sous la présidence de **Jean-Jacques Dubois**, Professeur émérite à

l'Université Lille-I, a réuni sept conférenciers praticiens forestiers de l'ONF et universitaires essentiellement géographes venus pour un grand nombre d'entre eux de l'Europe du Sud (Italie, France méditerranéenne et du Sud-Ouest).

La première communication, présentée par **Thierry Brossard**, directeur de recherche CNRS, donne un cadre méthodologique et modélisatrice formalisée pour appréhender l'arbre dans le paysage. Une analyse partant du paysage « vu du dessus » puis « vu du dedans » est menée afin de comprendre à la fois l'armature et le décor du paysage qui forment et structurent de volumes scéniques du paysage. Trois exemples d'application de la méthode géographique d'analyse du paysage viennent illustrer parfaitement l'efficacité de la démarche : d'abord les habitats écologiques des oiseaux en lisières forestières, ensuite la simulation et l'évolution paysagères par analyse régressive et prospective, enfin la valeur économique de l'arbre dans le paysage (modèle économétrique).

**Pascal Nicot** (ONF Franche-Comté) et **Yolande Guyoton-Hessou** (Architecte à Besançon) abordent pour leur part la typologie du paysage périurbain de Belfort, entouré par trois massifs forestiers, et présentent les enjeux stratégiques pour les habitants et les élus. L'urbanisation grignote aujourd'hui les lisières forestières et génère par conséquent des conflits territoriaux et fonciers illustrant les relations changeantes de la population avec l'espace forestier. L'aménagement forestier se propose de venir en complément des documents d'urbanisme et de planification territoriale (Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme, Plan paysage et Plan vert...) pour élaborer une meilleure gestion de cet espace d'interface entre le périurbain et la lisière forestière à partir d'un diagnostic paysager de la forêt et du rôle des espaces boisés dans la structuration du territoire (liaisons visuelle, écologique, dynamique...).

**Christine Bouisset** et **Aude Pottier** décrivent le processus de construction du patrimoine naturel de la forêt des Landes de Gascogne depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pensée et conçue pour produire, la forêt est devenue le lieu d'affrontements qui se caractérisent aujourd'hui notamment par des représentations et des appréhensions différenciées dans cet espace forestier d'un million d'hectares auquel s'ajoutent à la fonction productive et purement économique des aspects écologiques et culturels. Au-delà de son intérêt économique vital pour l'Aquitaine, la forêt landaise présente de plus en plus une dimension patrimoniale comprise comme un paysage de qualité à protéger pour des raisons

écologiques et esthétiques, voire à conserver pour des raisons de loisirs ou encore pour des motifs identitaires et culturels. On ne se contente plus d'exploiter la forêt landaise, on l'habite, on la pratique, on la régit et on la valorise de plus en plus.

**Véronique Fourault-Cauët** consacre son exposé au paysage considéré à la fois comme un support de la multifonctionnalité et comme outil d'analyse d'une nouvelle gouvernance des territoires forestiers en particulier méditerranéens. Ce travail repose sur l'analyse des représentations et des perceptions à partir de trois revues forestières françaises, espagnoles et italiennes (*Revue Forestière Française ; Montes ; Italia Forestale e Montana*) qui révèle une importance croissante du paysage non seulement dans le discours des forestiers mais aussi dans la gestion des territoires forestiers. Des fonctions longtemps considérées comme secondaires (récréation, cadre de vie, biodiversité, etc.) sont désormais intégrées dans la gestion multifonctionnelle des forêts notamment à partir de la notion de paysage qui englobe les différentes facettes écologiques, économiques, sociales et culturelles.

**Mohamed Hamdi** traite de la fragilité des forêts de Kroumirie et Mogods au Nord-Ouest de la Tunisie en considérant les enjeux patrimoniaux et environnementaux. L'analyse repose sur une double démarche systémique et multiscalaire pour aborder à la fois la diversité et la dynamique paysagère en retraçant l'évolution des paysages en fonction des transformations socio-spatiales.

**Lucia Martinez** et **Modesto Ortega Umpierrez** abordent la place de la forêt de *Pinus canariensis* dans la construction paysagère de la réserve naturelle intégrale d'Inagua dans l'île des Canaries. Le paysage de cette réserve est caractérisé par des pinèdes sèches endémiques relativement bien conservées dans cet espace naturel protégé et difficile d'accès qui a échappé à la déforestation au XVII<sup>e</sup> siècle. Un plan directeur de gestion de la Réserve naturelle intégrale est proposé pour valoriser tous les aspects écologiques et patrimoniaux (biodiversité des écosystèmes insulaires, accueil des espèces animales menacées, vestiges archéologiques préhispaniques...).

A présent, les travaux et conclusions du colloque doivent être rassemblés dans un ouvrage collectif à paraître en 2011 aux éditions L'Harmattan, soit juste un an avant la prochaine rencontre internationale du GHFF, envisagée à Annecy en 2012 sur le thème « Forêt(s) et montagne(s) ».

François Lormant, Xavier Rochel,  
Marc Galochet

## 7. XIII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial

> XIII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, Buenos Aires, du 18 au 23 octobre 2009.

Le XIII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial a réuni plus de 6 150 personnes avec une sur-représentation sud-américaine. Le Congrès a été très nettement dominé par deux grandes données d'actualité du contexte international :

- D'abord, l'enjeu, martelé tout au long du congrès, omniprésent et quasi obsessionnel, de la COP 15 de la convention sur les changements climatiques, à Copenhague, pour le sens à donner à une gestion durable des forêts dans un environnement changeant, pour une éventuelle revalorisation du bois à la fois comme matériau et source d'énergie renouvelable, mais aussi et surtout pour un marché du carbone qui profite à la forêt, avec une forte attente des pays forestiers tropicaux. L'espoir mis dans le dispositif REDD + pour apporter une contribution significative à la déforestation et à la dégradation des forêts tropicales humides est énorme. En effet, il existe une attente très forte, devenue un quasi leitmotiv pour de très nombreux orateurs, vis à vis d'un financement des politiques forestières par un fonds carbone ou une taxe carbone. Le sous-directeur général de la FAO en charge des forêts a même précisé que l'objectif de la déclaration finale du Congrès serait d'envoyer aux négociateurs de Copenhague un message fort ;

- Ensuite, la référence incontournable à la biodiversité avec de gros efforts accomplis ces dernières années en matière d'aires protégées, de l'attention portée à la biodiversité des forêts tropicales humides Si la mention des services écosystémiques commence à s'imposer, la question des modalités d'un possible retour financier aux propriétaires privés reste un chantier à défricher, même si les expérimentations semblent de plus en plus nombreuses, essentiellement dans le domaine de l'eau.

Il est tout à fait significatif que lors de la séance inaugurale, quatre des douze interventions (hors FAO) s'enracinaient dans des analyses plus classiques dans le secteur environnemental que dans le secteur forestier (ministre de l'environnement du Costa Rica, Prince de Galles, présidence allemande de la CBD, et un « représentant des peuples amazoniens »). Il semble non moins significatif que le jour où avaient lieu en parallèle un atelier sur les politiques forestière et un atelier sur les politiques d'aires protégées, il y avait une cinquantaine de personnes au premier atelier et plusieurs centaines au second.

D'une façon surprenante, alors que le congrès forestier précédent avait vu une nette remontée des préoccupations relatives à la compétitivité du secteur forestier, à l'exception des intervenants canadiens, la crise économique a été très peu présente dans les prises de parole. Seul le Canada, qui a vécu durement la conjonction de la crise internationale et d'un taux de change très défavorable, a rappelé que ses volumes coupés ont été réduits de 40 % et sa production de papier de 45 %, avec la disparition de 100 000 emplois. Ceci s'accompagne pour ce pays d'une redéfinition volontariste de politique, où une « vision pour 2008 et au-delà » met l'accent sur la nécessité de s'adapter au changement climatique et d'investir dans la recherche sur les débouchés pour les fibres de bois. Mais d'une façon générale, les ateliers thématiques sur la dimension économique des politiques forestières ont été de l'avis général peu stimulants. La grande séance plénière consacrée à l'énergie a montré les divergences d'appréciation sur le caractère positif ou négatif de cet enjeu renouvelé pour les politiques forestières, les votes à main levée de la salle se répartissant à peu près également entre les deux appréciations. La nouveauté est le pari pris sur la chimie du bois par certains pays ou organismes estimant que le débouché traditionnel pour le papier est condamné à plus ou moins long terme dans les pays qui n'ont pas des taillis à courte rotation très productifs.

Petit à petit, on voit se dessiner au travers des cahiers des charges esquissés par les différents orateurs une forêt à quatre vitesses : des forêts sous protection forte pour la biodiversité, des forêts dévolues aux besoins des populations locales qui en sont dépendantes, des forêts naturelles exploitées extensivement pour des bois de haute valeur, et des plantations menées de plus en plus intensivement et captant une part toujours grandissante du marché de la cellulose.

Ce Congrès forestier mondial aura consacré l'effacement progressif de la France et de la francophonie, perceptible depuis plus de vingt-cinq ans (nonobstant l'artefact du congrès de Paris en 1991, et dans une moindre mesure du congrès de Québec en 2003), en terme de visibilité internationale dans ce genre de forum forestier. Même si l'éloignement explique sans doute une présence numériquement assez faible des européens, la France, à la différence de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la Finlande, ne semble plus un lieu de débat actif, porteur



d'idées nouvelles ou incarnant une option forte dans les négociations internationales. Ceci se traduit par l'absence française (et la quasi absence de la francophonie) dans les séances inaugurales et plénières, une seule place de modérateur et le faible nombre des contributions retenues.

Réciproquement, même s'il faut tenir compte du continent d'accueil, il faut saluer la très forte

présence, la motivation, les expériences et les idées innovantes des forestiers sud-américains et d'Amérique centrale, avec le sentiment d'une activité bouillonnante d'énergie sur ce continent, comme c'est d'ailleurs aussi le cas dans le secteur environnemental.

Christian Barthod

## 8. Premières rencontres d'Histoire de l'environnement

> Premières rencontres d'Histoire de l'environnement, organisées à Namur, 11-13 décembre 2008.

L'objectif portait clairement sur l'environnement. Aussi les questions forestières étaient-elles envisagées de ce point de vue, bien que les débats relatifs au productivisme (boisements équiennes et mono spécifiques) aient toujours comporté une dimension environnementale. Autre donnée : l'essentiel de ce qui fut présenté sur les pays africains renvoyait aux problèmes sanitaires. En outre, aucune des questions forestières discutées entre Belges, Français et Luxembourgeois ne retint l'attention de nos confrères néerlandais. Et pourtant, au XVII<sup>e</sup> siècle, le prélèvement de leurs arsenaux modifia les forêts scandinaves et germaniques, sans parler des Vosges septentrionales. Et pourtant aussi, le boisement des dunes à l'arrière de leurs plages souleva un tollé patriotique : il aurait attenté à l'identité nationale ; il justifia donc la fondation des premières associations protectrices de la nature. Et pourtant enfin, à la Belle Époque, les sollicitations citadines ont obligé les pouvoirs publics à boiser des landes pour accueillir les habitants en mal de vert ou pour embellir les lotissements installés au sud-est de Rotterdam. Bref, oublions le comportement de M. Henk van Zon (Rijksuniversiteit Groningen) : sa communication consista à énumérer les travaux qui, assurément, firent sa gloire !

Rien que par ces réactions, on remarque que la sensibilité à l'environnement dépend du passé historique, pire, d'un passé qui n'excède guère le siècle ; on devine également les difficultés avant de définir le plus petit commun dénominateur au sein des commissions européennes... Ces divergences ont été soulignées, avec une discrétion que j'admire, par Mme Geneviève Massard-

Guilbaud, présidente de l'European Society for Environmental History. Cela prouve qu'il y a beaucoup à faire pour convaincre collègues et citoyens que le bois, l'arbre et la forêt interviennent dans tous les domaines de l'environnement, et pas seulement comme éléments dans le cadre de vie. En effet, ils interviennent dans le stockage du gaz carbonique, la purification de l'eau, l'humidité de l'air, la fixation des torrents et le drainage des terrains. Et à l'avenir, par la biochimie, pour la recherche de nouveaux matériaux, voire l'invention d'un nouveau carburant. Le Vert reste souvent conçu comme un rideau qui protège du vent et un écran qui évite les curieux... J'insisterai donc sur les exposés relatifs aux forêts. Ils montrèrent la richesse de leur documentation, ainsi que les apports de son utilisation : connaître la propriété forestière (M. Pierre-Alain Tallier), étudier les destructions militaires (M. Emmanuel Bodart) et retrouver les paysages antérieurs (M. Laurent Versype, Mme Inès Leroy, A. Defgnée). Comme la couverture des peuplements préserve les strates d'occupation, c'est en forêt que les chantiers archéologiques sont particulièrement prometteurs. Il est dommage que leurs sites ne soient guère visualisables grâce à la photographie aérienne, à la différence de l'openfield. La difficulté serait similaire dans un espace de bocage. Sous cet angle, les communications de MM. William I. Woods (University of Kansas), Paul Hudson (University of Texas) et Bailey K. Young (University of Eastern Illinois) furent particulièrement intéressantes.

Andrée Corvol

## 9. Sacrée nature ! Les paysages du sacré

> Colloque international « Sacrée nature ! Les paysages du sacré », Orléans, du 22 au 24 janvier 2009

Soyons sincères : le titre, quelque peu racoleur, mérite d'être changé car il ne rend pas justice aux exposés présentés. Ce colloque comprenait quatre sessions. Cependant, rares étaient les exposés

limités à l'une ou à l'autre. Il y eut beaucoup d'absents, certains conférenciers n'ayant même pas indiqué leur défection. Je déplore cette conduite, assez fréquente dans l'université

française, en raison de la multiplicité des manifestations : elles permettent aux jeunes chercheurs d'éditer leur texte plus vite que dans les revues de sciences humaines, étouffées par le manque de crédits et de lecteurs, d'abonnés par conséquent. Or sans article, point de carrière ! Espérons que le conseil scientifique refusera non seulement les communications des retardataires, mais aussi et surtout des absents non excusés. C'est le meilleur moyen d'enrayer cette désinvolture qui consiste à se désengager pour aller ailleurs, parce que ce programme plaît davantage, ou parce que les frais d'inscription sont moindres !

La première partie concernait l'Anthropologie du Sacré et du Naturel. La plupart des religions ont réfléchi quant à l'intervention de la ou des divinités dans tous les éléments de la nature, ne serait-ce qu'en raison des mythes génésiques : de l'union du masculin et du féminin naquirent les hommes et les autres vivants. Par contre, selon les cas, l'eau et le feu, l'air et la terre, paraissent exister dans un chaos initial que les dieux choisirent d'ordonner. De même, le statut de l'inanimé, cette société des inertes faites des reliefs, des rochers et des arbres, semble préexister à l'humanité. Dans ces conditions, que reste-t-il des religions animistes ? que reste-t-il de l'héritage du *New Age* ? Le déclin des religions révélées, du moins dans l'Occident industrialisé, génère de nouvelles formes de religiosité, d'où la propension à accuser l'homme de tous les maux de la terre et, inversement, la tendance à magnifier la nature. C'est la version contemporaine de la Terre, la déesse-mère du néolithique, dont les noms furent multiples. Au fond, cette nature que nous aimons tant, que nous percevons comme un cocon et une matrice, ne serait-ce pas ce qui nous nommons « l'environnement » ?

La seconde partie étudie les Objets de Sacralité, c'est-à-dire les espaces arborés et forestiers, les espaces montagnards et les terres aquatiques. Très souvent ils furent l'objet de pratiques culturelles non pas dans leur globalité, mais en un point précis, où affluèrent les fidèles, suite à quelque événement extraordinaire. À proximité, furent bâtis des autels, des prieurés, des abbayes, des

oratoires. Leurs gardiens, leurs dirigeants profitèrent des legs et accueillirent des pèlerins. Le tourisme religieux profita au hameau, au village le plus proche : ils grandirent et, dans un sens, furent sacralisés à leur tour. Les habitants veillèrent à préserver le site, ce qui interdisait l'abattage des arbres, l'aménagement des pentes ou l'assèchement des marais. Ces paysages respectés ne sont pas « naturels » pour autant, car l'afflux des visiteurs affecte le sol, la faune et la végétation. Pourtant, il est vrai que dans ces réserves, tacitement protégées, des espèces subsistent qui, ailleurs, ont disparu.

La troisième partie observe la Fabrication des paysages. C'est, à mon avis, la partie la plus intéressante des quatre. Elle porte sur les actions qui permettent, selon les pratiques en vigueur, de renforcer la sacralité du lieu et, ensuite, de définir le périmètre de sauvegarde, autrement dit, le périmètre de la sacralité. Cela entraîne toute une réflexion sur la place qu'occupe la spiritualité dans les géosystèmes terrestres : une unité paysagère particulière distingue-t-elle chacune des religions ? Il est vraisemblable que, dans cette hypothèse, la personne imprégnée de cette histoire culturelle et religieuse perçoit les paysages au travers du prisme premier, celui qui, pour son groupe, son ethnie ou sa famille, détermine les catégories du beau du laid en matière de paysage... C'est cet impératif esthétique qui l'incite à intervenir en faveur de la conservation ou de la modification. De ce point de vue, on constate que naguère le beau paysage devait comporter des arbres, voire une forêt ; maintenant, c'est moins vrai car la lande dénudée n'est plus perçue monotone et menaçante, mais « authentique » et « naturelle ».

La quatrième partie sur l'Instrumentalisation du sacré en découle. Il s'agit d'analyser les manipulations du sacré en faveur de telle ou de telle politique, que la manipulation vise son historique ou son aménagement. On ne saurait trop espérer que ce colloque réellement pluridisciplinaire soit rapidement édité et bien édité. Les crédits offerts par la Région Centre et Loire devraient faciliter l'opération.

Andrée Corvol

## 10. Controverse sur la filière bois française

> Séance de l'Académie d'agriculture « Controverse sur la filière bois française », le 1<sup>er</sup> avril 2009.

L'objectif de la séance organisée par l'Académie d'agriculture portait sur les causes du déficit en produits ligneux. Or, dans notre pays, les superficies forestières sont importantes et augmentent continûment (85 000 ha annuels

depuis vingt ans, 70 000 ha annuels entre 2001-2006). Mais l'enjeu n'est pas nouveau. Au XVII<sup>e</sup> siècle comme dans la première moitié du précédent, les autorités craignaient que les surfaces ne régressent et, par conséquent, que les récoltes

ne diminuent. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le problème était dépassé : en découvrant l'ouvrage de Glessinger, rédigé dans la période où l'IUFRO était en gestation, elles comprirent qu'il résidait dans la nature des peuplements et la faiblesse des industries. Désormais, il fallait planter davantage de résineux et surtout aider les industriels à investir ; il fallait des entreprises compétitives, moins familiales et plus innovantes. C'était d'autant plus urgent que nos importations progressaient de manière inquiétante. Bref, aujourd'hui, le mal ne remonte pas à cinquante ans, mais à cent trente ans ! C'est sûr, les causes sont structurelles !

Au lieu de cerner la question, cette séance cibra le débat dont raffolent journalistes et populations. Comment être productiviste quand la coupe d'un arbre inquiète tous les non forestiers ? Les citoyens confondent volontiers exploitation et déboisement ? Il est vrai qu'ils sont convaincus que l'arbre purifie l'air et recycle le carbone ; ils en déduisent que son abattage est irrecevable, alors qu'il conviendrait de les renouveler, c'est-à-dire d'exploiter et de replanter, puisque c'est dans la phase de croissance que le stockage est maximal. La journée déboucha sur un résultat décevant : la place qu'occupe la forêt sur le territoire national, sa dominante feuillue (61 %), l'importance du privé (76 %), la petitesse des propriétés (seulement 70 000, soit 1 % de l'ensemble, excède 25 ha), la dispersion des parcelles fut davantage examinée que la structure industrielle. Et pourtant, l'intégration entre l'amont et l'aval reste insignifiante : le fait que les entrepreneurs n'aient pas jugé nécessaire, comme leurs homologues scandinaves, d'acquérir ou de constituer un patrimoine sylvicole n'a rien d'encourageant. Ils raisonnent comme si le bois devait rester abondant et bon marché. Mais pourquoi un propriétaire améliorerait-il sa production si son placement ne rapporte pas assez ?

Pourquoi en effet ? Ils sont âgés. La plupart n'ont aucun héritier qui, résidant en ville, acceptent de revenir dans la contrée pour consacrer du temps et de l'argent aux boisements de la famille. D'ailleurs, parmi ceux qui acceptaient cet engagement, combien vont y renoncer après la tempête de 2009 ? La France, troisième puissance forestière européenne, apparaît donc comme chroniquement déficitaire : il est même abyssal, puisqu'il vient en deuxième position, derrière celui des hydrocarbures. L'opinion publique, tellement attachée à « ses » arbres, serait étonnée de l'apprendre. Encore faudrait-il qu'elle en soit informée. Ce n'est pas le cas. Car si la hausse du tarif du baril retient l'attention de la presse, celle-ci n'a cure que 44 % de la récolte ne soit ni

commercialisée ni autoconsommée. Alors était-il utile, vu ce contexte, d'agiter le chiffon rouge de la biodiversité menacée comme l'a fait Pierre-Henri Gouyon, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle ? Je n'en suis pas convaincue. Je rappelle que nos forêts renferment 136 essences, dont 73 indigènes sur 80 essences européennes. Était-il utile, comme Sébastien Genest, président de France Nature Environnement, association dominante dans toutes les instances officielles, de raisonner en termes écologiques ? Oui, sans doute, mais pour souligner l'intérêt d'une valorisation locale de la ressource.

Après cette table ronde orientée vers l'impératif écologique, les invités à deuxième table entraient enfin dans le vif du sujet avec Patrick Ollivier, président de Revalorisation Bois Matière (RBM). Il expliqua que, si la demande en granulés était en plein essor, les usines étaient aussi chères à construire que les papeteries, qu'elles employaient de la sciure, fournie pour l'essentiel par les presses installées en bout de chaîne des sciages, sous-produit que l'industrie du panneau réclame également. Moralité : il n'y en aura pas pour tout le monde, à moins d'une méga-crise dans le bâtiment qui contracterait durablement le marché du panneau. En tout cas, mieux vaut employer les plaquettes dans les chaufferies collectives et concevoir la cogénération à partir de la vapeur récupérée. Ce qui renvoie aux tarifs de cette électricité. Leur niveau est fixé par des pouvoirs publics. Le relever fortement semble urgent, compte tenu des exemples allemands, autrichiens et helvétiques, États pionniers en la matière. Comme l'a montré Jean-François Gruson, chef du département économie de l'Institut français du pétrole, le développement de la filière énergétique, sous-entend d'accroître le prélèvement sylvicole. Mais comment faire pour mobiliser les 44 % de la récolte annuelle qui demeure négligée ?

Dans cette fin d'après-midi, un souffle d'optimisme sembla souffler, un moment, sur l'assemblée : l'avenir paraissait prometteur. On renouait avec l'Histoire quand, naguère, les pouvoirs publics devaient arbitrer entre les foyers ruraux et les foyers urbains, puis entre les exigences domestiques et les obligations industrielles. De fait, tous les espoirs étaient permis avec Pascal Chazal, PDG d'Ossabois, qui dépeignit l'engouement de la clientèle pour les maisons à ossature bois : pour un coût de construction « à peine plus élevé » (30 % tout de même !), la maison « écologique » procure une inertie thermique bien meilleure que celle des pavillons de maçon chers que vante l'entreprise Bouygues. Le client est là, mais pas la main d'œuvre, pire, ni les architectes ni les

entrepreneurs. Xavier Déglise, l'ancien directeur de l'ESTIB, évoqua d'autres types de carences, celles qui tiennent à l'investissement recherche, fabrication de carburant à partir du bois ou utilisation de ses molécules. Cet investissement est grevé, en outre, par les redevances à verser au titre des brevets déposés par les laboratoires autrichiens notamment. Jean-Jacques Landrot insista sur la concentration en cours des scieries. Ce phénomène en cache un autre : faute de capitaux nationaux, le regroupement opère souvent par l'intermédiaire de repreneurs étrangers : c'est introduire dans la ville de Troie le moyen de capter une ressource qui deviendra de plus en plus précieuse.

La conclusion appartenait à André Grammont. Il a bien raison de dire que les difficultés, que connaissent les propriétaires, les exploitants, les transformateurs et les négociants, ne font que refléter ceux de notre société : timorée et frileuse, prompte à la polémique, mais refusant le moindre changement, ignorant la concertation et la solidarité, mais réclamant à l'État qu'il les

pratique, exigeant aussi du contribuable qu'il paye à fonds perdus. La gestion des nouvelles forêts, créées pour produire, se veut économique, écologique et sociétale. Certes, cela fait beaucoup ! Comment les industries d'un bassin local pourraient-elles être approvisionnées ? Comment les industriels pourraient-ils intervenir dans la commercialisation des récoltes ? Parce que nos peuplements sont bigarrés (135 essences contre 4 en Suède !). Comment les propriétaires pourraient-ils bénéficier d'une assistance administrative ? Le critère de la surface détenue est loin d'être satisfaisant. Parce que toutes les politiques de remembrement ont plus ou moins échoué, y compris le dispositif Barthod mis en place après les tempêtes de 1999. Le diagnostic est clairement établi. Quant aux solutions, elles surgiront plus tard : les exigences économiques les imposeront car le bois est un matériau d'avenir. Espérons toutefois que les partenaires hexagonaux seront capables d'en profiter...

Andrée Corvol

## 11. Forêt en Périgord vert

- > Colloque « L'arbre dans le paysage », en Périgord, septembre 2000.
- > Colloque « Le Bois dans tous ses états », en Périgord, 3 et 4 juin 2006.
- > Colloque « L'herbe dans tous ses états », en Périgord, 9 au 14 août 2009.
- > Colloque « A l'écoute de la forêt », en Périgord, 9 au 13 août 2010.

### 1. *L'arbre dans le paysage*

Au lendemain de la tempête de 1999, au cœur de la forêt de Dordogne dévastée, pendant trois jours, historiens de l'art, théoriciens du paysage et du cinéma, cinéastes, forestiers, biologistes et géographes ont débattu de l'arbre. Le succès de cette manifestation ne peut s'expliquer que par une pleine mobilisation des désirs. Et la multiplication des représentations visuelles de l'arbre à laquelle nous assistons depuis ces tempêtes semble le confirmer : jamais l'arbre et la forêt n'ont été aussi nécessaires à l'homme, mais jamais l'homme n'a exercé sur lui autant de pression de destruction. Cette prolifération des représentations peut-elle être envisagée comme une tentative pour pré-figurer l'avenir ? Quelle cohérence peut apparenter ces images ? Avec quelles conséquences pour un usager dont l'information sur la forêt se limite souvent aux images médiatiques, à des signes qu'on lui brandit, empêchant tout véritable désir ?

On ne s'habitue pas à la perte du sens. De ce point de vue, les réflexions développées pendant ce premier colloque rejoignent l'un des soucis majeurs de la modernité : poser à nouveau la question du sens, de sa possibilité aujourd'hui, quitte à la déplacer, à la formuler autrement, par

exemple en revenant par le biais de l'art et, singulièrement du cinéma, au caractère irréductible des choses naturelles les plus ordinaires. C'est peut-être ainsi que l'on peut comprendre le retour actuel de la figure de l'arbre dans les arts visuels.

Désireux de mettre en dialogue théorisation et création, nous avons sollicité la participation de cinéastes et associé différents modes d'approche (colloque, projection de films, exposition, lecture du paysage *in situ*). Car c'est dans la diversité et la confrontation des points de vue que l'on peut tenter de saisir l'arbre, cet objet à la fois familier et complexe. Par ailleurs, en ouvrant la réflexion à un large public, le colloque a montré que l'arbre ne devait pas être un domaine réservé aux spécialistes. Au couple constitué lors de précédentes rencontres par les gens de cinéma et les théoriciens du paysage se sont joints des scientifiques. L'esthétique ne suffit pas à rendre compte des multiples relations possibles à l'arbre. L'artiste est parfois en retard sur le savant. Le poète se fait alors volontiers archéologue, géologue, ou géographe, et l'arbre, intégré à la carte topographique, peut dialoguer avec ses plus belles représentations artistiques. C'est au voisinage de tels carrefours du cinéma, du

paysage, de la peinture, de la géographie et de la botanique, que sont nées les journées du Périgord vert.

L'appel des lieux a été déterminant pour le succès de cette première rencontre. Proches de sites qui entrent en résonance directe avec les représentations, les lieux choisis participent d'un souci d'expérimentation qui a rassemblé différentes catégories d'utilisateurs du paysage local (promeneur, forestier, propriétaire, cultivateur...). Loin des endroits habituellement réservés à l'art, mais en présence d'un grand poète-cinéaste, Abbas Kiarostami, au contact de la nature et devant un public élargi aux non-spécialistes, l'expérience esthétique prend alors un autre sens et constitue un bel encouragement pour renouveler l'expérience...

Actes publiés en 2001, Jean Mottet (dir.), *L'Arbre dans le paysage*, Seyssel, Champ Vallon.

## 2. Le Bois dans tous ses états

Initiées par Gérard Duhamel, directeur du CAUE de Dordogne, et Jean Mottet, les journées de réflexion sur « *Le Bois dans tous ses états* » se sont inscrites dans la Semaine du Développement Durable. Six ans après la tempête de 1999, il s'agissait d'un retour positif sur un événement encore très présent dans les esprits.

La déconnexion entre bois et forêt était devenue telle que la rencontre entre architecture et forêt s'imposait, la redécouverte du « matériau bois » devenait indispensable. Par ailleurs, la forêt n'est pas seulement une ressource foncière (bien compromise aujourd'hui) ou un écosystème, c'est aussi un territoire, un espace que les propriétaires forestiers aussi petits soient-ils mettent en valeur, s'approprient. À la manière d'un architecte, ils produisent eux aussi un « chez soi ».

Les débats de la première journée se sont appliqués à exprimer la transversalité qui caractérise tant le milieu que les usagers qui lui sont associés. À l'interface de la culture et du monde complexe de la filière bois, le CAUE de Dordogne a su maintenir un réel dialogue entre approches différentes, voire opposées. Trois grands témoins, Andrée Corvol, Paul Arnould et Charles Dereix ont introduit et animé une table ronde regroupant un large panel d'usagers de la forêt et de représentants des métiers du bois.

Après une journée de débats à Périgueux et une nuit de repos bien mérité au château d'Essendiéras (autrefois propriété d'André Maurois), les participants au colloque se sont transportés sur le terrain, à Sarlande, où les attendaient Gilles Clément et Jean Mottet pour une visite guidée en forêt de La Bonne-Foussie confrontée, entre autres, au problème du remplacement de vieux

chênes pédonculés par une essence exotique particulièrement invasive : le chêne rouge d'Amérique.

## 3. L'herbe dans tous ses états

Du *Jardin du Paradis* de Fra Angelico au *Déjeuner sur l'herbe* de Manet, la peinture de paysage a souvent célébré l'arbre et la surface herbeuse, associés en fait depuis le récit de La Genèse. « Au troisième jour de la création, Dieu fit la verdure, l'herbe féconde et des arbres porteurs de fruits ». Ensemble, avec quelques autres motifs, le rocher, le nuage,... l'arbre et l'herbe font le paysage.

Pendant 5 jours, la rencontre *L'Herbe dans tous ses états*, a permis d'interroger la présence insistante du motif de l'herbe dans les arts du XX<sup>e</sup> siècle : peinture (Olivier Debré, Henri Cueco), poésie (*la Fabrique du Pré*, de Ponge), roman (*l'Herbe* de Claude Simon), cinéma (Straub, Malick, Sokourov...), musique (Mahler). Conférences de Gilles Clément, Augustin Berque, Michel Collot, Guy Tortosa, Claude Murcia, Philippe Roger, Jean Mottet, Véronique Pélegrin. Confirmant l'étroit rapport aux lieux expérimenté au cours des colloques précédents, la plupart des conférenciers se sont exprimés en « plein air », sur la prairie, dans des granges ouvertes, au bord d'une rivière, en forêt, pour leur plus grand plaisir et avec un succès populaire tout à fait surprenant. De nombreuses manifestations parallèles se sont tenues pendant ces 5 journées : concert, théâtre, expositions, projections de films, repas aux herbes... On retiendra plus particulièrement une remarquable exposition sur les Mauvaises Herbes organisée par l'université de Limoges à Saint-Pierre-de-Frugie.

Publication des actes aux éditions Champ Vallon.

## 4. A l'écoute de la forêt (9 au 13 août 2010)

Invité d'honneur : le Japon

Force est de constater que l'on ne peut plus aujourd'hui envisager notre forêt sans tenir compte de ce qui se passe dans le monde. Aussi avons-nous pensé ouvrir les « Journées du Périgord vert » à un pays qui accorde une place majeure à sa forêt et à la nature : le Japon.

Contrairement à l'image que l'on en a, le Japon a en effet gardé une grande partie de son territoire en forêt (68 %), soit 25 millions d'hectares. Ces forêts sont largement naturelles : environ le quart n'ont pas subi d'influences anthropiques notables. Par ailleurs, la constante présence du végétal dans la vie quotidienne a toujours frappé le visiteur occidental. Le regard que posent les Japonais sur leurs herbes et leurs bois, leurs monts et leurs

eaux peuvent nous en apprendre long sur eux et sur nous.

En outre, la société japonaise a depuis longtemps cherché à préserver ses forêts. Selon l'adage de l'époque EDO : « un doigt pour une branche, un cou pour un arbre », les punitions infligées allaient jusqu'à la décapitation. De cette époque, datent quelques-unes des plus belles forêts du Japon, comme la forêt de cèdres sugi d'Akita ou la forêt de cyprès de Kiso. Quel traitement les Japonais réservent-ils à leur forêt aujourd'hui ? En quoi peut-il nous concerner ?

*Programme provisoire :*

**Cycle de conférences** en plein air et projections de films en forêt.

**Journée de formation** à la lecture des images de la forêt dans le dessin animé japonais.

**Expositions** (en plein air et en salle) sur l'œuvre de Hayao Miyazaki.

**Action emblématique** de préservation de l'écosystème conduite par une fondation japonaise en étroite collaboration avec le CRPF et le CAUE de Dordogne.

Jean Mottet

## 12. FIG 2010 : La forêt, l'or vert de l'humanité ?

> 21<sup>e</sup> Festival International de Géographie de Saint-Dié des Vosges. Thème « La forêt, l'or vert de l'humanité ? », pays invité : la Russie, du 7 au 10 octobre 2010.

Après la mer et les océans, le thème retenu pour le prochain Festival International de Géographie de Saint-Dié des Vosges portera sur la forêt sous toutes ses dimensions allant du patrimoine vert à l'économie forestière. Plusieurs membres du GHFF (J.-P. Amat, P. Arnould, A. Corvol, A. Da Lage, M. Galochet, E. Garnier, L. Simon) ont été sollicités pour constituer le Comité de pilotage, conseiller la direction scientifique dans l'élaboration du programme et sélectionner les propositions d'interventions.

Les forêts du monde sont certes un fait naturel et un patrimoine de l'humanité. Mais les géographes tiennent à rappeler un certain nombre de faits essentiels : on oublie par exemple trop souvent qu'un patrimoine n'est protégé que s'il est entretenu. Les images que nous avons de somptueuses forêts françaises, comme celle de Tronçais, sont permises par un subtil mélange de protection et de gestion. D'autre part, le bois est indispensable aux hommes : il existe donc, nécessairement, des économies forestières. Bien menées, et elles peuvent l'être, elles ne mènent pas à la ruine de la nature. Mais pour cela, il faut bien comprendre les interactions entre les dynamiques biogéographiques et les pratiques économiques et sociales. Quelle science, mieux que la Géographie, peut y aider ? Et quel lieu, mieux que le Festival International de Géographie de Saint-Dié, lieu de gai savoir et d'éducation populaire, peut y contribuer ?

Plusieurs thèmes seront abordés dans le programme du festival :

- Les forêts : biogéographie ou géohistoire : du fait de nature au long travail des hommes ?
- Forêts des pays pauvres, forêts des pays riches
- Usages, pratiques, conflits
- Forêts, défrichements et reconquête

- De la foresterie prédatrice à l'agriculture des arbres : entre sylviculture et ligniculture.
- Le commerce des bois : flux nationaux et internationaux
- Les industries du bois, entre tradition et modernité
- Quels outils pour la forêt de 2050 ?
- Les déchets forestiers ont-ils un avenir ?
- Le bois énergie
- Forêts « naturelles » et forêts conservées : un autre mode de gestion ?
- Les citadins, l'arbre et la forêt : la beauté de l'inconnu(e) ?
- La forêt et son imaginaire

Plusieurs animations seront proposées au programme du 21<sup>e</sup> Festival International de Géographie :

- des conférences (1h) qui peut éventuellement se doubler d'un café géographique (1h) et d'une conférence décentralisée en cas de nécessité
- des présentations de livres d'actualité de la rentrée en rapport avec le thème, la discipline ou le pays invité (45mn)
- des actions scolaires (1h d'intervention dans une école, un collège ou un lycée, à l'invitation des enseignants de Saint-Dié-des-Vosges)
- des dégustations commentées (1h au salon de la gastronomie)
- des posters scientifiques (exposition par les laboratoires habilités)

Les règles du festival sont simples : être à la fois scientifiquement très rigoureux et accessibles au plus large public possible et même, le cas échéant, ludiques.

Marc Galochet

*COMPTES  
RENDUS  
D'OUVRAGES*

*GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES*





### 13. Sur les traces des brûleurs de loup : l'homme et le loup en Dauphiné

> Thomas Pfeiffer, *Sur les traces des brûleurs de loups : l'homme et le loup en Dauphiné*. Paris, L'Harmattan, 2009, 203 p.

Heureusement que, pour certains travaux, il existe les Editions de L'Harmattan ! Notamment dans la déconfiture actuelle des éditions universitaires. Car sinon comment publier une thèse en totalité comme celle de Jérôme Buridant ou en partie comme celle de Thomas Pfeiffer ? En effet, ce n'est pas toujours simple pour un auteur connu de faire accepter, notes comprises, un essai « non bankable » ; mais ce l'est plus encore pour un maître de conférences, *a fortiori* pour un enseignant de collège. Et pourtant que d'obstination faut-il déployer pour les études que réclame l'ouvrage, que de dépenses faut-il engager également lorsque l'on réside loin de son terrain de recherche ! Le livre n'en est que plus indispensable : parfois, il apporte une reconnaissance, surtout, il peut débloquent une aide matérielle.

Thomas Pfeiffer est professeur au collège de Truchtersheim en Alsace ; sous la direction de mon collègue Jean-Michel Boehler, il prépare une thèse sur le Nuisible, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, dans les montagnes françaises, un concept que dominent les figures du Loup et du Lynx. Car, au contraire de l'ours pyrénéen et de la marmotte alpine que l'on capture, que l'on dresse et que l'on montre, le loup et le lynx sont tués sur place : ils seraient les assassins des hommes et des moutons... Massacrés, ils rapportent une prime et l'argent de leur épaisse fourrure. Bref, il en alla pour eux comme des tribus dont l'Homme blanc convoitait les terres : un « bon Indien est un Indien mort », disait-on. Un grand loup, un beau lynx sont appréciés à l'état de dépouilles. Thomas Pfeiffer participe à ce mouvement pro-lupin que dénonce le Professeur Jean-Michel Moriceau dans son *Grand Méchant Loup*.

Certes, dans une France où les épidémies, la fuite des populations et le déplacement des charognes accumulaient les charognes, tous deux proliférèrent, le loup surtout, puisqu'il parcourait les espaces dévastés de la guerre de Trente Ans : de l'Allemagne centrale à la France septentrionale et orientale. Les terribles destructions de la Fronde n'arrangèrent rien. Le même phénomène exista pendant les conflits religieux de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les loups étaient dans la plaine et rôdaient autour des bourgades, autour des métropoles aussi, c'est-à-dire des champs de bataille. Le calme revenu, les pouvoirs publics durent répondre aux craintes des populations.

Comment distinguer dans les cadavres à demi dévorés la dent des loups de celle des chiens errants, très nombreux ? Quant aux lynx, inféodés aux milieux forestiers montagnards, s'ils attaquaient, c'était une bête égarée. On ne répétera jamais assez que le loup et le lynx furent les hommes, mais vont là où les proies sont disponibles, carcasses délaissées ou petits mammifères.

Thomas Pfeiffer étudie les comportements dans ces espaces montagnards : une densité humaine réduite, même si elle semble énorme par rapport aux densités actuelles ; des activités agricoles et pastorales qui mobilisent femmes et enfants, des mineurs incapables de se défendre. Aussi, qu'un malheur survienne dû à un carnassier, voire à un criminel, les paysans partent en guerre. Comme terrain de chasse, si je puis dire, Thomas Pfeiffer a choisi le Dauphiné d'autrefois. Dans ce massif moins boisé qu'à présent, couvert de landes et de friches, la vie était misérable ; les gens supportaient l'adversité, qu'accentuait leur isolement. Il durait des mois et des mois, car le petit âge glaciaire augmentait l'enneigement et empêchait la circulation des nouvelles et des produits. Dans le microcosme villageois, le moindre événement prenait alors une portée considérable.

Les « Brûleurs de loups » désignaient ces milices qui, retrouvant les techniques des chasseurs préhistoriques, acculaient les loups dans une combe : les bêtes « immondes », décrites comme l'incarnation du Diable, étaient brûlées en leur jetant des sapins en feu. Evidemment, cette méthode mettait la forêt en péril et les autorités imposèrent une mise à mort plus ordinaire, mais moins symbolique. La solidarité du groupe, qui « prend » un loup, explique ce geste exemplaire, comme si le « bûcher » qui anéantit l'animal sorcier allait dissuader ses congénères. Au travers du Dauphiné, on comprend mieux le débat qui oppose les pro-lupins aux anti-lupins. Les uns perçoivent l'animal comme un migrateur utile dans la chaîne qui relie les carnivores aux herbivores. Les autres en font le symbole d'une histoire locale où la descente des loups reflétait la présence des morts. Pour eux, le prédateur n'était pas un opportuniste, qui exploite une situation dégradée, mais l'origine des maux qui frappaient le pays.

Andrée Corvol

## 14. Mondialisation et Environnement

> Micheline Hotyat, Gilles Benest, Jean-Paul Amat, *Mondialisation et environnement*. Paris, Ellipses, coll. Carrefours, 2009, 237 p.

Les Éditions Ellipses, réputées pour leurs manuels de l'enseignement supérieur depuis leur création en 1973, confirment l'une des orientations prises : l'environnement. En témoignent certains des titres de la collection « Carrefours » dirigée par le géographe Gabriel Wackermann, Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV) : *La forêt : ressource et patrimoine* ; *L'énergie : un enjeu pour les sociétés et les territoires* ; *Transports et territoires : enjeux et débats* ; *Les enjeux atlantiques* ; *Les territoires miniers : exploitation et reconquête* ; *L'Eau dans le monde arabe*. « Enjeu » est un terme fréquent, avec une double interrogation : comment, sur un espace limité, répartir et exploiter la ressource ou contrôler les flux ? Comment, pour les sociétés, profiter des ressources et les réguler ? Aujourd'hui, tout est global : les épidémies, les crises économiques, les sources énergétiques, les matières premières et les substances illicites, sans parler des sportifs de haut niveau. Bientôt, il en ira de même avec les goûts vestimentaires et alimentaires, les tendances musicales et protestataires. La Terre est un petit jardin, nous le savons tous, puisque nous consommons les richesses d'une planète et demie et que, demain, quand l'Inde, la Chine et le Brésil atteindront les standards occidentaux, il faudra prospector six planètes comme la nôtre ! C'est donc peu de dire

que le couple Mondialisation et Environnement pose de redoutables questions à l'humanité si elle entend durer aussi longtemps que les dinosaures. On peut même penser, pour les pessimistes, que c'est trop tard et que nous ne l'avons pas volé ; et pour les optimistes, comme M. Claude Allègre, que les scientifiques finiront bien par bricoler quelque solution.

Le livre comprend ainsi trois parties. La première, « Environnement, écosystèmes et échelles », montre bien que deux géographes sont à la barre accompagnés d'un écologue. Les paragraphes concernant les variations du niveau de l'eau et de la teneur en CO<sub>2</sub> sont particulièrement bien venus. La seconde partie, « Environnement et mondialisation », insiste sur le fait que les mêmes problèmes régionaux surgissent à l'échelle des continents. Enfin, la troisième partie, « Et demain ? » essaye d'ouvrir quelques pistes qui devraient éviter aux lecteurs de tomber dans le marigot des moroses. Reconnaissons que, pour l'heure, sans nucléaire, point de salut, mais que les déchets des centrales sont sacrément encombrants ! Car, après tout, pour tout le reste, l'avenir sera radieux pour les industriels du recyclage.... Bref, un ouvrage à acheter, à consulter et à discuter, afin de ne pas mourir idiot.

Andrée Corvol

## 15. La forêt face aux tempêtes

> Y. Birot, J. Landmann, I. Bonhême, *La forêt face aux tempêtes*. Paris, Editions Quae, coll. Synthèses, 2009, 237 p.

Les tempêtes de 1999 et de 2009 ont généré des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux, des tables rondes, des articles et des ouvrages. Citons les actes de notre journée d'études, *Forêt et Tempêtes*, dont les actes constituent le Cahier d'Études n°16, 2009, 124 p. ; ou notre programme de recherches *Tempêtes sur la Forêt française, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, édité par L'Harmattan en 2006, 216 p.

Ecofor, qui organise par ailleurs une séance sur ce thème à l'Académie d'Agriculture, en rajoute une couche avec *La Forêt face aux tempêtes*, aux éditions des instituts de recherche consacrés, eux aussi, à l'environnement. Je précise tout de suite que les sciences humaines sont exclues de la

séance à l'Académie, comme si les dimensions économiques et sociétales des tempêtes comptaient moins que leur analyse scientifique. Par exemple, à aucun moment, le problème des indemnités ou des valorisations n'est posé, ni même la difficulté pour les propriétaires sinistrés de répondre aux critères établis et de compléter les dossiers obtenus par l'intermédiaire des chambres départementales ou des représentants syndicaux. Or c'est par là qu'ils peuvent recevoir, mais avec retard, une aide au reboisement. Cette difficulté fut d'ailleurs accentuée par le démantèlement du Fonds Forestier National qui intervient au pire moment : en 1999. Car le

système qui le remplaça repose sur une taxation élargie mais qui, paradoxalement, rapporte moins. À défaut d'assister à la séance à l'Académie, je conseillerai aux personnes intéressées par la question de consulter l'ouvrage. Même s'il me laisse des regrets, en raison de ses déséquilibres, il est indispensable. Je passe sur la Première partie, les Tempêtes d'hier aujourd'hui, qui oblige à débattre du rôle qu'y tient le réchauffement climatique. Je considère la Seconde partie comme la plus importante puisque, au GHFF, nous avons déjà abordé la Stabilité de l'arbre et de la forêt (partie III), la Répartition du risque (partie IV), où l'étude des entretiens avec les propriétaires gascons est particulièrement fructueuse, et la Reconstitution après-tempête. La Partie VI Les

Avancées depuis 1999 présente un ensemble de préconisations ; elle examine également les « postures » et les « relations » nouvelles dans la collectivité forestière.

Les solidarités affichées en 2009 contiennent beaucoup de faux-semblants : dans la filière, le malheur des uns continue à faire le bonheur des autres. Mais les aubaines du moment ne sont pas porteuses d'avenir car, sans ressources de proximité, une fois les entrepôts vidés, le coût des approvisionnements mine la pérennité de l'entreprise et exclut l'installation de nouvelles usines qui justifierait le reboisement.

Andrée Corvol

## 16. Journalier de Jean Pussot, maître-charpentier à Reims

> *Journalier de Jean Pussot maître-charpentier à Reims, (1568-1626)*, présentation, édition et notes par Stefano Simiz et Jérôme Buridant, préface de Patrick Demouy, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, 290 p.

En 1855 et 1857, Edouard Henry, professeur au lycée de Reims et qui, dix ans plus tard allait fournir une thèse de doctorat sur *La Réforme et la Ligue en Champagne*, publiait le *Journalier ou Mémoires de Jean Pussot*, précédé d'une notice substantielle. L'œuvre n'était pas inconnue, puisqu'elle avait déjà été utilisée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et, bien qu'elle fût exploitée après le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle devint introuvable, privant ainsi les chercheurs désireux de travailler sur les décennies 1550 à 1620 de précieuses informations. C'est pour combler cette difficulté que Stefano Simiz et Jérôme Buridant ont uni leurs efforts, afin de rendre accessible à tous une mine de renseignements de tout premier plan, par la qualité et la richesse de son contenu. Pour ce faire, les deux universitaires ont « révisé l'édition [du XIX<sup>e</sup> siècle] d'après le manuscrit original, introduit et éclairé ce texte ».

Né en 1544 et issu d'une famille d'entrepreneurs rémois, Jean Pussot devint compagnon après 1563 et entreprit son tour de France. Parlant peu de son métier (il faut attendre 1594 pour le voir à l'ouvrage), l'homme ne fut pas qu'un simple artisan, mais aussi un chef d'entreprise prospère, comme en témoignent ses propriétés : plusieurs maisons, des terres et des jardins, des vignes surtout. En 1568 il épousa Marie Pinchart, socialement supérieure à lui, dont il eut 12 enfants. À l'âge de 72 ans, en 1616, la perte de son épouse explique qu'il se consacra davantage à la rédaction de son œuvre, objet du livre cité en référence. Mais nous devons aussi à Jean Pussot

un Traité sur les servitudes, véritable appendice à la Coutume de Reims en classifiant celle-ci par des exemples concrets, travail qui fut utilisé jusqu'en 1789.

Comme le disent Stefano Simiz et Jérôme Buridant, « Jean Pussot appartient certainement à cette catégorie du "chroniqueur" avisé, écrivant ce qui lui semble important ou opportun, exprimant éloges et blâmes si la morale et l'ordre du monde présents mettent à mal sa conscience » (page 20). Et c'est ainsi que les auteurs nous entraînent dans une présentation savante et développée (pages 13 à 75) du contenu de l'œuvre.

C'est d'abord en tant que témoin d'une « conjoncture dégradée » que Jean Pussot apparaît utile aux historiens. Vivant au début du « Petit Âge glaciaire », le maître charpentier parle de météorologie, des événements majeurs (guerres de religion), mais aussi du prix du vin et des céréales, des mutations monétaires, permettant de saisir le renversement de la conjoncture économique vers 1560, avant la reprise de la croissance régionale, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, marquée par un développement des constructions et des réseaux de transport.

Attentif au monde dans lequel il vivait, Jean Pussot nous a laissé moult informations sur la politique et la société de son temps. Que les sacres de 1575 et 1610 aient retenu son attention (surtout le second), ne surprendra pas. L'évolution de son opinion à l'égard d'Henri IV est intéressante, qualifiant le souverain de « roy de France » en 1594 et de « tres crestien » en 1597, après une

période d'opposition. Si le maître-charpentier acceptait la société telle qu'elle était, il pensait que la noblesse ne devait pas oublier d'y jouer son rôle, condamnant les duels et les révoltes. En revanche, l'aristocratie huguenote fut toujours pour lui une source permanente de troubles. Cet intérêt pour la vie politique se retrouve dans le regard porté sur les institutions locales, notre homme n'ayant aucune attirance pour les charges municipales.

La présentation du *Journalier* se termine par 13 pages passionnantes, regroupées sous le titre « Une vie religieuse entre pastorale et liturgie ». On y découvre successivement le poids de la prédication ; « un homme des cérémonies et de la liturgie » ; le regard qu'il pouvait porter sur les églises ; enfin, la foi du charpentier.

C'est donc l'ensemble de l'œuvre que Stefano Simiz et Jérôme Buridant mettent à notre

disposition, après avoir corrigé les erreurs de la transcription du XIX<sup>e</sup> siècle, uniformiser la langue pour la rendre plus facilement intelligible, ajouter les passages qui avaient été oubliés par Edouard Henry et paginer le texte. À cela il convient d'ajouter des notes infrapaginales, un plan de Reims au XVII<sup>e</sup> siècle (d'après Robert Benoit), fort utile, un glossaire, un index, une courte bibliographie. Au total, une édition exemplaire, dont on mesure le travail qu'elle nécessita afin de permettre une fructueuse lecture d'un travail incontournable pour appréhender la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XVII<sup>e</sup> à Reims, dans le pays rémois et bien au-delà de la province.

Pierre Gresser

## 17. La forêt française en 2050-2100

> Jean-Marie Bourgau (coord.), Jean-François Lerat, Jean-Guy Monnot, Georges-André Morin, Yves Poss, Sébastien Treyer, *La forêt française en 2050-2100 : essai de prospective*. Besançon, Editions Cêtre, Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER), 2009.

La forêt française, privée à 70 %, couvre 29 % du territoire, soit 160 000 km<sup>2</sup> (chiffres 2007), ce qui représente un *accru de 40 000 km<sup>2</sup> depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale*, grâce à une politique forte de reboisements (FFN) mais aussi à son développement naturel sur les terrains abandonnés par l'agriculture.

**L'exploitation forestière n'a malheureusement pas suivi**, puisque le prélèvement exploité ne dépasse pas aujourd'hui 44 % de l'accroissement biologique, et descend même à 33 % pour la forêt privée, ce qui est notamment insuffisant pour pourvoir aux besoins de nos scieurs et industriels contraints d'importer, d'où notamment **un commerce extérieur des bois très fortement déficitaire**.

**Le problème n'est pas nouveau**, les premiers constats datent de 1970-80, sans qu'on ait encore pu depuis dégager des solutions efficaces malgré les nombreuses réflexions et rapports demandés à des personnalités<sup>3</sup>, *ce qui a conduit le gouvernement à supprimer ses aides au reboisement et donc leur outil, le FFN*, au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

L'INRA engage de son côté en 1994, à l'initiative de son président, une réflexion prospective pour la recherche forestière, publiée en février 1998 et

portant sur l'horizon 2020, « *la forêt, sa filière, et leurs liens au territoire* »<sup>4</sup>.

Le CGAAER, également préoccupé par la sous-exploitation de la forêt, publie en octobre 2007 un rapport « *Pour mobiliser la ressource de la forêt française* » (J-M Ballu coord.) : le ministre de l'agriculture et de la pêche, conscient qu'une réflexion, plus significativement « prospective » que les précédents rapports ministériels mentionnés, s'impose, demande au CGAAER de la mener à bien : un groupe de travail de 6 IGGREF est constitué, qui s'adjoint la compétence d'un IGGREF enseignant chercheur en prospective et environnement à l'ENGREF ; la synthèse de ses travaux intervenus en 2007 et 2008 compose le corps de l'ouvrage analysé, publié en 2009, ses annexes regroupant et mettant en valeur pour chaque thème proposé une véritable mine de chiffres et informations, et notamment sur la « *politique forestière* » et la « *stratégie de filière* », propres à éclairer le présent et les « *scénarios d'avenir* ».

<sup>3</sup> Jouvenel (1978), Bétolaud-Méo (1980), Duroure (1982), Bianco (1998) Juillot (2003).

<sup>4</sup> Cette étude retient 4 scénarios auxquels correspondent des contributions de recherches distinctes, le dernier prévoyant des forêts « spécialisées » où la recherche s'axe, d'une part sur le développement d'une sylviculture très intensive réclamée par l'industrie, et d'autre part celui d'une sylviculture non marchande très extensive.

S'agissant d'une étude prospective, organisée selon des méthodes qui ont maintenant fait leurs preuves, et notamment avec les rapports périodiques du GIEC sur l'évolution du climat, il n'apparaît ni évident ni aisé d'en rendre fidèlement compte dans la place forcément limitée impartie à ce compte-rendu, car il faut forcément faire des choix, tant la matière est riche.

La méthode de l'étude doit être cependant détaillée, car elle est éclairante. Elle distingue d'abord les deux grands axes de la stratégie forestière, *la politique forestière* (actions des pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales) et *la stratégie de filière* (actions des divers professionnels) : cette stratégie bien sûr n'a rien à voir avec l'exploration de l'avenir qu'est *la prospective, utile seulement pour répondre à un questionnement bien défini à un moment donné* ; mais elle nécessite actuellement une refondation urgente de ses deux axes pour les adapter au contexte économique et sociétal, qui puisse la rendre (enfin) capable d'anticiper un contexte mondial en perpétuelle évolution.

*La prospective ne doit donc pas conduire à la recommandation d'une stratégie forestière, son apport doit se limiter à la proposition de différents scénarios*, qui puisse rendre plus fructueux le débat entre les différents acteurs de cette stratégie.

Il a été décidé de **privilégier l'horizon 2050**, en envisageant seulement des perspectives possibles à l'horizon 2100, qui tiennent compte notamment de l'évolution plu incertaine du climat.

**Les variables clés** de l'étude ont été, d'abord empruntées pour ce qui concerne les *variables internes à la forêt*, à l'étude INRA susvisée particulièrement fiable, mais identifiées et analysées pour les *variables externes* retenues<sup>5</sup>.

**Le champ du possible**, pour tenir compte de ces variables externes a ensuite été segmenté en *scénarios de contexte* plutôt que stratégiques, car l'avenir est trop lié en la matière à un contexte international sur lequel la France pèse trop peu, et il faut aussi privilégier la relation de notre société à sa forêt.

**Des facteurs de changement** ont ensuite résulté de l'analyse des variables, dissociées entre *tendances lourdes* (changement climatique, désengagement de la puissance publique, régression de la chasse) et *incertitudes critiques* (gouvernance mondiale, marché mondial des bois, positionnement sociétal, équilibre agriculture-forêt, fonctions de la forêt).

**Les scénarios** ont résulté alors de cette combinaison des états futurs possibles avec les

différents facteurs d'incertitude, puis été ramenés ensuite à un nombre raisonnable, cinq en l'occurrence, pourvus chacun de chiffres clés pour l'horizon 2050 : « *tout pour l'énergie* », « *tout pour le développement durable* », « *tout pour l'alimentation* », « *concurrence alimentation-énergie* », « *friches forestières* », leur analyse portant chaque fois sur les mêmes points (« éléments déterminants du scénario », « contexte », « filière », « politique forestière »).

On retrouve aussi dans tous les scénarios les mêmes questions transversales, une société humaine confrontée au XXI<sup>e</sup> siècle à une modification globale des conditions naturelles où elle a sa part, aux risques qui en découlent du fait du climat et aussi de ses propres choix, une modification des paysages forestiers et une nouvelle biodiversité. On peut en tirer pour ce qui concerne la forêt un « panorama » de conséquences.

1. **Il a été choisi de ne pas retenir de scénario catastrophe pour la forêt, ni de rupture géopolitique mondiale.**

2. **La modification des paysages forestiers**, le remplacement de massifs adultes par des terres agricoles, de jeunes plantations nouvelles ou de taillis à courte révolution (TCR) est à prendre en compte, ainsi donc qu'une nouvelle biodiversité, avec l'arrivée d'espèces pionnières héliophiles, l'extension de la menace d'incendies.

3. **La menace des feux de forêts se généralise** en effet à l'ensemble du territoire au lieu des seules régions méridionales dans ses zones naturellement fragiles y entraînant une limitation des constructions, du tracé des dessertes forestières, de nouveaux services de lutte, la généralisation des plans de protection contre les risques d'incendies de forêts, avec le besoin d'une gestion plus soutenue de tout le foncier non bâti, des règles et réglementations nouvelles.

4. **Les travaux de régénérations ou de plantations deviennent stratégiques** et croissent dans tous les scénarios, même pour le n°3 (tout pour l'alimentation) mais dans une bien moindre mesure, avec des transformations de peuplements par plantations, de nouvelles graines sélectionnées, de nouveaux vergers à graines.

5. **La présence de forestiers reste soutenue dans l'espace rural**, avec des métiers plus souvent multifonctionnels, mais *les créations d'emplois, plus aléatoires, restent concentrées à l'aval des filières* (bâtiment, ameublement ...).

6. Il n'apparaît pas de réponse globale concernant l'implantation des établissements de transformation ou industriels, et le bois continue à circuler en grumes, plaquettes et bois ronds.

<sup>5</sup> Interface agriculture-forêt ; complexe énergétique ; changement climatique ; tourisme et chasse.

7. L'organisation de la société, la gestion des forêts et des filières, sont incertaines.

En conclusion, la forêt en 2050 devrait encore témoigner d'une relative stabilité, plus de la moitié de ses peuplements seraient encore ceux que nous connaissons, même si leurs lisières bougent et si certaines parcelles se transforment en cultures, herbe, essences exotiques ou TCR. Bien des forêts à l'écart ne seront pas encore régénérées, et les massifs protégés subsisteront grâce à leur fréquentation, biodiversité et valeur

patrimoniale. Le ministre de l'agriculture et de la pêche Michel Barnier, dans sa préface de l'ouvrage, salue le travail effectué par le CGAAER comme permettant d'« engager un débat salutaire...et de trouver des réponses nouvelles aux défis que nous avons à relever ».

Cette étude représente, avec la somme de ses annexes, un excellent outil de travail, actualisé et projeté vers l'avenir, pour tous ceux qui s'intéressent à la forêt française et à son devenir, toujours incertain.

Jean-Claude Guérin

## 18. La forêt de Darney

> Jean-François Michel (coord.), *La forêt de Darney, des arbres et des hommes*. Editions Dominique Guéniot, 2009, 496 p., préface de Jean-Pierre Husson.

La forêt de Darney occupe une surface de 15000 hectares, aux marges méridionales de la Lorraine, entre plateaux calcaires et hauteurs gréseuses de la Vôge. Le massif, dominé par la chênaie, est remarquable tant par ses richesses naturelles et sa production de bois de qualité, que par la richesse de son histoire et la profusion de son patrimoine archéologique. Beaucoup de Lorrains ont encore en mémoire la tempête de 1984 qui en dévasta une grande partie, préfigurant ainsi les événements de 1999. Un an après ce qu'on a localement appelé « la tornade », en 1985, sous l'impulsion de Jean-François Michel, était publiée la première édition de *La forêt de Darney*. Il s'agissait d'un ouvrage synthétique pluridisciplinaire, véritable modèle de monographie locale bien pensée. L'amateur d'histoire, le connaisseur du pays, l'amoureux des forêts y trouvaient leur compte, au point que deux ans après sa parution, l'ouvrage était déjà épuisé. Un quart de siècle après, l'ouvrage méritait une réédition, mais aussi un rafraîchissement : les recherches ont avancé, la région a évolué. Ainsi se justifie le nouveau volume de 2009, toujours coordonné par Jean-François Michel sous l'égide de l'association Saône Lorraine, et publié aux éditions Dominique Guéniot.

Cette fois, l'ouvrage se présente sous un format plus large, permettant une illustration somptueuse

sous la forme de photographies, de cartes du dernier cri comme de reproductions de plans aquarellés d'Ancien Régime : en tout, 340 documents et illustrations de toutes sortes. *La Forêt de Darney* est un « beau livre » à offrir autant qu'un ouvrage de référence. La présentation change, le contenu aussi ; des articles de l'édition originale sont mis à jour, tandis que des contributions nouvelles élargissent encore le regard porté sur le massif de Darney et ses environs. Au total, ce sont 32 co-auteurs qui se partagent les 495 pages de l'ouvrage. Le parti pris d'une large collaboration autour de thèmes variés, qui avait présidé à la rédaction de la première édition en 1984, est donc conservé et renforcé. Les espaces naturels (géologie, faune, végétation) constituent une part importante de l'ouvrage. Des articles denses et très documentés concernent l'histoire et l'archéologie de la région, et abordent tout particulièrement les anciennes industries et proto-industries qui ont contribué à façonner le paysage forestier ; ils sont suivis par un état des lieux géographique. L'ensemble donne envie de visiter le pays de Darney, d'autant que le volume se termine avec la présentation des meilleurs circuits de découverte.

Xavier Rochel

## 19. La forêt mise en scène

> Benoît Boutefeu, *La forêt mise en scène. Attente des publics et scénarios de gestion de la forêt*. Paris, L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, 2009, 290 p.

Benoît Boutefeu est ingénieur forestier. Il a également soutenu une thèse de doctorat en géographie conduite par le Professeur Paul

Arnould de l'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon. Les résultats de ce travail sont restitués, repris dans cet ouvrage écrit

d'une plume alerte et qui pose la question forestière en des termes renouvelés, globaux, sortis de la seule approche technique qui a longtemps prévalu. Le livre reconsidère la forêt vue par les images et représentations qu'elle offre, avec en arrière plan le cadrage de la LOF de 2001, le dernier contrat de plan Etat-ONF et encore la maturité des processus de développement local débutés il y a plus d'une génération, avec des attentes et des moyens d'inventaires et de diagnostics des ressources qui ont considérablement évolué. La forêt, appréciée comme miroir de la société, est ici approchée par la métaphore théâtrale. Celle-ci sert d'architecture au texte (*casting*, acteurs, scénographie, coulisses, etc.) et définit le cadre conceptuel du livre organisé en trois parties : les scènes forestières (pièce, acteurs, décors) éclairées par deux exemples représentatifs (les forêts domaniales de Val Suzon -Côte d'Or- et de la Grande Chartreuse -Isère), l'écriture de l'aménagement, enfin les perspectives possibles à partir des débats, des envies de forêts exprimées, des financements associés aux ventes de bois mobilisés et qui évoluent désormais dans un contexte de globalisation et d'urgence écologique.

Associer l'espace forestier à une scène théâtrale relève d'une approche originale, inventive, atypique et qui pose probablement plus de questions qu'elle n'en résout, ... mais de bonnes et pertinentes questions. Le travail débute par une enquête échantillonnée à partir de soixante trois acteurs (ONF, collectivités territoriales, associations, filière bois, chasseurs, etc.), avec des scènes, des lieux, des histoires, des personnages (p. 54), avec la rédaction de chartes forestières de territoire (CFT) ou de révisions d'aménagement. Cette façon de faire renouvelle l'approche sensible pour des forêts plurifonctionnelles, où plusieurs lectures sont possibles et empilées, avec des aménagements de l'espace forestier définis entre possession (division, bornage), connaissance objective ou affective des bois et enfin gestion des peuplements. Ces trois formes d'appropriation associées, superposées, à faire cohabiter intègrent la prudence des temps longs et ronds de l'histoire qui modèlent des forêts friches, utilitaires, patrimoines, sanctuaires (p. 101).

La mise en scène réclame des qualités d'écriture. Longtemps, cette rédaction fut assumée par le seul corps forestier hiérarchisé, technique, unitaire, même si une place fut accordée au volet d'ingénierie sociale dite « leplaysienne ».

Aujourd'hui, les attentes sont multiples, les certitudes effacées. La nécessité d'assurer des passerelles, d'abaisser les frontières disciplinaires, de parler une langue commune s'impose entre forestiers, chercheurs, usagers, exploitants ; bref avec tous ceux qui se penchent sur les devenir des forêts. Le script (l'aménagement forestier révisé à 15 ans) mérite de ne pas être seulement un outil technique mais un affichage et pourquoi pas une tribune, un objet évalué en continu. Cela répond à la montée en puissance de nouveaux acteurs qui replacent le massif dans des échelles spatiales, écosystémiques et d'aménagement qui sont globales. Ces auteurs sont entre autres les parcs, les collectivités territoriales, les associations ; avec des relations qui oscillent entre le conflit, l'aimable cohabitation, le partenariat. Coécrire, réécrire, accompagner des processus désormais matures de décentralisation, avec plus de 15 % de la surface forestière métropolitaine et plus de 2000 communes concernées par une CFT, prouve la pertinence d'un bel exemple d'écriture possible à plusieurs mains (p. 139). La CFT est à la fois outil, levier, objet hybride pour relancer la concertation et des formes de *bottom up* pour des forêts ressources, bien patrimonial et culturel et encore composante d'un tout élargi, à insérer dans l'échelle du pays, du bassin de vie. Ces changements en cours sont porteurs de très nombreuses interrogations indissociables de la profonde réorganisation statutaire, technique et territoriale de 2002, à situer entre la rentabilité économique et la responsabilité d'être dépositaire d'un bien commun.

Dans la dernière partie sont énoncés trois chantiers. Est d'abord posé le lien entre la rationalité et le fait d'oser des mises en scènes forestières prospectives. Ensuite est évoquée la mise en échelles emboîtées des territoires. *In fine*, sont souhaités l'élargissement du jeu d'acteurs et la réflexion sur la mise en modèles sinon ascendants du moins coopératifs des prises de décision.

Le livre de Benoît Boutefeu renouvelle le lien homme-forêt et montre la nécessité à entrer, à inventer, à accompagner de nouvelles approches transdisciplinaires afin de faire des forêts un objet de projets et de controverses pleins d'émulation, ce qui fut le cas à l'époque des Lumières ou plus près de nous avec la « grande querelle forestière » de la conversion.

Jean-Pierre Husson

## 20. Le massif forestier, objet géographique

> Jean-Pierre Husson (dir.), « Le Massif forestier, objet géographique », numéro thématique de la *Revue géographique de l'Est*, 2010

La *Revue géographique de l'Est* est en cours de mise en ligne. La dernière réunion de son conseil scientifique s'est tenue lors du 20<sup>e</sup> Festival International de Géographie (FIG) à Saint-Diè des Vosges en octobre 2009. Elle a validé les propositions de plusieurs numéros thématiques, en particulier la parution d'un numéro sur « Le massif forestier, objet géographique ». Les textes de ce numéro sont réunis par Jean-Pierre Husson qui rédige également l'avant-propos et accueillera des comptes-rendus de lecture en rapport avec la thématique (il est déjà prévu d'y présenter le livre de Benoît Boutefeu sur *La forêt mise en scène*).

Le FIG 2010 a retenu comme sujet la forêt et comme pays invité la Russie. Cette donnée amène le comité de rédaction de la RGE à accorder la priorité à ce numéro dans son calendrier afin de faire correspondre sa sortie en ligne avec la date de cette manifestation. Le numéro affiche une ouverture pluridisciplinaire en croisant les approches des archéologues, des forestiers et des géographes. Désormais, ces acteurs sont amenés à travailler ensemble sur la cohérence de cette échelle dès lors que l'on envisage un projet plurifonctionnel et d'aménagement local. Deux textes inscrivent le massif dans sa dimension patrimoniale secrétée par le temps long, rond, bifurqué. Il s'agit de la communication de Murielle Leroy sur le massif forestier, objet

pertinent pour mener des prospections archéologiques. Dans sa contribution, Xavier Rochel démontre tout l'intérêt qu'il y a à mener une démarche de géographie historique rétrospective à cette échelle afin d'éclairer une gestion soucieuse du patrimoine culturel et paysager. Ces communications mettent en lumière le principe du legs reçu et à transmettre. Enfin, le forestier Benoît Boutefeu participe à l'analyse de l'image à donner du massif appréhendé à partir de la métaphore de la mise en scène.

Trois autres articles complètent cette analyse patrimoniale située au cœur de l'image à attribuer au massif. Ils concernent des réflexions très concrètes sur les scénarios et actuelles évolutions des massifs situés entre nature, société et exigences de production. Christelle Gernigon doit traiter des nouvelles méthodes expérimentées par les forestiers pour approcher la dimension paysagère portée par le massif. Marc Galochet complétera cette étude par une contribution sur les liens tissés entre le dedans et le dehors, les objets de connexité qui relient le massif avec l'espace rural environnant. Enfin, Robin Degron, à la fois forestier et géographe, clôt ce numéro, élargit le sujet en questionnant nos actuels espaces de la politique forestière.

Jean-Pierre Husson

Consulter le site Internet du GHFF pour continuer à vous informer sur l'actualité du groupe et ses activités. <http://www.ghff.ens.fr>



*DIVERS*

*GROUPE  
D'HISTOIRE  
DES FORÊTS  
FRANÇAISES*



## 21. Bibliographie du GHFF

### Liste des publications

- *Aspects de la recherche sur l'Histoire des forêts françaises*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1980, 51 p. (épuisé).
- *Histoire des forêts françaises. Guide de recherche*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1982, 193 p. (épuisé).
- *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS)-Laboratoire d'Economie forestière et agricole (INRA), 1985, 151 p. (épuisé).
- *Quarante ans de législation forestière (1945-1985)*, préface de Roger Blais. Paris, CNRS-Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1987, 128 p. (épuisé).
- *Révolutions et Espaces forestiers*, textes réunis et présentés par Denis Woronoff, préface de Michel Vovelle. Paris, L'Harmattan, 1989, 264 p.
- *Forges et forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle*, sous la direction de Denis Woronoff. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1990, 263 p.
- *La Forêt et l'Eau*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Frédéric Ogé. Paris, GHFF, 1990, 122 p.
- *Le Bois et la Ville*, textes réunis par Jean-Claude Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, préface de Daniel Roche. Paris, Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud-GHFF, 1991, 318 p.
- *La Forêt*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), 1991, 380 p.
- *La Nature en révolution, 1760-1800*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1993, 230 p.
- *Enseigner et apprendre la Forêt, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Christian Dugas de la Boissonny. Paris, L'Harmattan, 1993, 264 p.
- *La Forêt malade, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, débats anciens et phénomènes nouveaux*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1994, 284 p.
- *Forêt et Guerre*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Jean-Paul Amat. Paris, L'Harmattan, 1994, 325 p.
- *Nature, paysage et environnement. L'Héritage révolutionnaire*, sous la direction d'Andrée Corvol et d'Isabelle Richefort. Paris, L'Harmattan, 1995, 295 p. (Prix Michel Texier, Académie des Sciences morales et politiques).
- *Roger Blais. Agronome, forestier, historien, géographe et humaniste*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Paul Arnould et Anny Bloch. Journée d'Hommage à Roger Blais, Paris, le 21 mars 1994. Paris, GHFF-ONF, 1996, 81 p.
- *La Forêt : perceptions et représentations*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Micheline Hotyat et Paul Arnould. Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- *Forêt et Marine*. textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 525 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 750 p.
- *Forêt et Vigne, Bois et Vin*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 510 p.
- *Les forêts dans l'Occident du Moyen Age à nos jours*, sous la direction d'Andrée Corvol. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 300 p.
- *Forêt et Chasse, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 398 p.
- *Tempêtes sur la forêt française, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 218 p.
- *Forêt et Eau, X<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2007, 355 p.

### Liste des Cahiers d'études : Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

#### Edition et préface par Andrée Corvol

- « Forêt, villageois et marginaux ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1990. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°1, 1991, 71 p.
- « Violences et Environnement ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1991. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°2, 1992, 68 p.

- « Le Feu, à la maison, par les bois et dans les champs ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1992. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°3, 1993, 72 p.
- « Milieux naturels et Identités culturelles : la forêt, le bocage, la montagne, le fleuve et la mer ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1993. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°4, 1994, 77 p.
- « La Nature en ville : rues et places, parcs et bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1994. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°5, 1995, 68 p.
- « La Nature hors des villes : les forêts périurbaines ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1995. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°6, 1996, 91 p.
- « Une Nature pour citadins ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1996. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°7, 1997, 83 p.
- « Les matériaux de la ville : du bois au béton ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La Ville, première partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1997. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°8, 1998, 83 p.
- « L'aménagement des édifices : la part du bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La Ville, seconde partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1998. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°9, 1999, 58 p.
- « Le Bois Energie ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La Ville, troisième partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1999. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°10, 2000, 105 p.
- « Forêt et Troupeau ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2000. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°11, 2001, 86 p.
- « Forêt et Faune ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2001. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°12, 2002, 95 p.
- « Forêts et Réserves ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2002. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°13, 2003, 80 p.
- « Forêts et Transports traditionnels ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2003. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°14, 2004, 113 p.
- « Forêts et Transports modernes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2004. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°15, 2005, 115 p.
- « Impact sur la forêt des axes et des moyens de circulation ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2005. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°16, 2006, 74 p.
- « Forêt et Pollution ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2006. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°17, 2007, 118 p.
- « Forêt et Incendies ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2007. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°18, 2008, 123 p.
- « Forêt et Tempêtes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2008. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°19, 2009, 118 p.
- « Arbres remarquables, arbres remarquables ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2009. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°20, 2010.

## 22. Bulletin d'adhésion au GHFF pour l'année 2010

### BORDEREAU D'ADHESION

Nom : <input type="text"/>	
Prénom : <input type="text"/>	
Année de naissance : <input type="text"/>	
Profession : .....	
Adresse personnelle : ..... ..... ..... <i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	Tél. : ..... Fax : ..... <i>(avec indicatif pour l'étranger)</i> Email : .....
Adresse professionnelle (Administration, Université, Laboratoire, Enseignement secondaire, etc.) : ..... ..... ..... <i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	Tél. : ..... Fax : ..... <i>(avec indicatif pour l'étranger)</i> Email : .....

### FICHE POUR LA COMPTABILITE

souhaite - devenir membre du GHFF ..... <input type="checkbox"/> - renouvelle mon adhésion au GHFF ..... <input type="checkbox"/> <i>Cochez la case correspondante</i>	
vous envoie ma cotisation <i>Cochez la case correspondante</i>	<input type="checkbox"/> chèque de 30 € (personne physique)  <input type="checkbox"/> chèque de 60 € (personne morale)
Chèque bancaire ..... Nom de l'établissement : ..... n° du chèque : ..... Chèque postal ..... Lieu du CCP : ..... n° du CCP : .....	
<p><b>Surtout, ne nous envoyez pas de mandat. Nous n'acceptons que les chèques, bancaires ou postaux, libellés en euros.</b></p> <p><i>Libellez ce chèque à l'ordre du GHFF, CCP PARIS n° 25 471 77 B, et envoyez-le nous en même temps que le bordereau d'inscription.</i></p>	

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**Remplissez la fiche qui suit**, même si vous êtes membre du GHFF et avez déjà réglé votre cotisation : elle sert à la préparation de *l'Annuaire du GHFF*.

## AUTEURS DES CONTRIBUTIONS

**Christian BARTHOD**

Ministère de l'écologie et du développement durable  
christian.barthod@developpement-durable.gouv.fr

**Andrée CORVOL, Présidente**

Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine  
ENS Paris - CNRS - ghff@ens.fr

**Clément DODANE**

ENS LSH Lyon / UMR 5600 EVS  
clement.dodane@ens-lsh.fr

**Marc GALOCHET, Secrétaire général**

Université d'Artois  
marc.galochet@univ-artois.fr

**Pierre GRESSER**

Université de Franche-Comté  
p.gresser@wanadoo.fr

**Jean-Claude GUÉRIN**

jean-cl.guerin@wanadoo.fr

**Jean-Pierre HUSSON**

Université Nancy-II  
jean-pierre.husson@univ-nancy2.fr

**Claire LABRUE**

Université de Limoges / UMR 6042 Géolab  
claire.labrue@unilim.fr

**François LORMANT, Trésorier**

Université Nancy-II  
francois.lormant@univ-nancy2.fr

**Jean MOTTET**

Université Paris-I  
jean.mottet@wanadoo.fr

**Xavier ROCHEL**

Université Nancy-II  
xavier.rochel@univ-nancy2.fr

**Bertrand SAJALOLI**

Université d'Orléans  
bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr

## BULLETIN D'INFORMATION DU GHFF

**Editeur**

Groupe d'Histoire des Forêts Françaises - Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine  
45 rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. : 01 44 32 31 52 - Fax : 01 44 32 30 44 - Email : ghff@ens.fr

**Directeur de publication**

**Andrée CORVOL** Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, Présidente du GHFF

**Secrétaire de rédaction et rédacteur en chef**

**Marc GALOCHET** Université d'Artois

**Secrétariat du GHFF**

**Martine GRELOT** Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine

**Illustration de couverture du bulletin**

Forêt des Landes de Gascogne en automne

**Site Internet du GHFF**

<http://www.ghff.ens.fr>

ISSN 1256-7574